La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
4 OCTOBRE
2019

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 89

lavoixdelest.ca

LA PLANÈTE EN VEDETTE

Cinq candidats dans Shefford se sont prêtés à un débat sur l'environnement

PAGE 3



PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES

LE CHALET DU SOMMET BIENTÔT PRÊT

PAGE 2

Vol dans un restaurant
Un suspect arrêté, un autre recherché
PAGE 5

Bisons de Granby
Un enthousiasme prudent pour David Lapierre
PAGE 31

Canadien
Une défaite en fusillade pour lancer la saison
PAGE 29





Obtenez de judicieux conseils pour la planification de votre retraite

ACCRÉDITATION excellence

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

Succursale de Granby
450, rue Principale, bureau 100
Tél. : 450 777-8816
vmdconseil.ca

Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières

0006173

96 ¢ + tx

BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES

Un tout nouveau chalet au sommet



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca



Les travaux de construction du nouveau chalet au sommet du mont Brome devraient être complétés pour le lancement de la saison hivernale le 30 novembre prochain. — PHOTOS CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

BROMONT — Après la mise en service l'an dernier d'une remontée mécanique avec télécabines, Bromont, montagne d'expériences s'apprête à marquer un nouveau jalon de son ambitieux projet de développement avec l'ouverture prochaine d'un chalet au sommet qui offrira une vue imprenable sur les paysages environnants.

Lancés l'an dernier, les travaux devraient être terminés à temps pour le lancement de la saison hivernale le 30 novembre, a souligné jeudi le président de la station touristique, Charles Désourdy, à l'occasion d'une visite du chantier offerte aux médias et aux partenaires.

« C'est très excitant de voir cet ajout-là à la montagne », a-t-il lancé.

M. Désourdy souligne que le chalet, qui a nécessité un investissement de 6 millions $, a été conçu par la firme d'architectes Lemay un peu « à l'image d'un trait sur la montagne ». « Si vous remarquez, de partout, le chalet est visible, mais il n'accapare pas le paysage. (...) Il est venu compléter la vision de la montagne, sans la dénaturer », estime-t-il.

La construction n'aura d'ailleurs pas été de tout repos, entre autres avec son échéancier serré et la localisation en altitude du chantier. Les services municipaux d'aqueduc et d'égout ont en outre été prolongés jusqu'au sommet de la montagne en transitant par la piste Cowansville, sur une distance de plus d'un kilomètre. « En terme de développement durable, c'était plus simple pour nous à long terme », note Charles Désourdy.

L'ajout de ce chalet, avec quelque 300 places intérieures et une terrasse de 60 places, devrait engendrer la création d'une dizaine d'emplois permanents, avance le président de Bromont, montagne d'expériences.

Particularité de l'endroit : les fenêtres occupent environ 80 % de la surface des murs. Le chalet offre ainsi des points de vue sur le lac Brome, les massifs montagneux au sud ainsi que sur le village de Bromont.

« La beauté de skier, c'est d'arriver en haut et d'avoir une vue. C'est pour ça qu'on a voulu mettre l'emphase sur la vue. Je n'en ai pas vu beaucoup de chalets à travers le monde qui ont mis l'emphase comme ça. (...) Partout où on va être assis, on va avoir une vue sur l'extérieur et une interaction avec la nature », relève Charles Désourdy.



Le nouveau chalet représente une étape importante pour les actionnaires de Bromont, montagne d'expériences : Benjamin Désourdy, Charles-André Cantin, ainsi que Charles et Myriam Désourdy.

Celui-ci affirme que le nouveau bâtiment à l'architecture contemporaine, réparti sur deux étages, sera également disponible à la location pour des événements corporatifs. Il sera ainsi possible de rejoindre l'endroit en télécabine.

« L'hiver, on va le réserver principalement aux skieurs, mais il y a une petite salle corporative de 80 personnes au rez-de-chaussée avec la vue du côté nord qui, elle, pourra être louée presque à l'année. La salle à l'étage supérieur sera réservée aux skieurs pour la période de quatre mois, mais ce sera possible de faire des événements corporatifs le restant de l'année. Ça va sûrement être prisé. On pense déjà aux mariages et autres événements qu'il pourrait y avoir ici », dit M. Désourdy.

En période hivernale, un menu bistro sera servi au chalet. Nul doute, pour le président de la station, que l'endroit deviendra un « point de rencontre » dans la montagne et sera à l'origine de souvenirs « indélébiles ».

UN BAR ET UN HÔTEL

L'ajout de la nouvelle remontée mécanique et du chalet représente une facture de 16 millions $, soit environ le tiers des investissements prévus dans la montagne.

Les patrouilleurs ont également de nouveaux quartiers au sommet. Les travaux d'amélioration des pistes, de bonification des systèmes d'enneigement et d'ajout d'éclairage se poursuivent par ailleurs.

En incluant le volet hébergement, le projet Altitude totalise 101 millions $ d'investissements échelonnés jusqu'en 2026, affirme Charles Désourdy. Quelque 36 millions $ ont déjà été injectés dans le projet, est-il souligné.

Selon le président, ces investissements sont possibles grâce à la participation financière du ministère du Tourisme, d'Investissement Québec et de Desjardins

L'aménagement d'un bistro-bar au pied de la montagne devrait être le prochain gros projet mis en oeuvre. « L'ancien bistro-bar va devenir une aire de restauration. (...) Dans deux ans, jour pour jour, on devrait ouvrir un nouveau bar et une nouvelle aire de restauration avec des casiers », dit le grand manitou de la montagne.

Le projet de construction d'un hôtel de 150 chambres dans le stationnement principal de la station chemine également. Des discussions sont en cours avec la municipalité et avec des chaînes hôtelières. « On est bien excités de tout ce qui s'en vient, mais le chalet et la télécabine, c'étaient aussi de grandes étapes », conclut M. Désourdy.

DÉBAT L'ENVIRONNEMENT, PARLONS-EN

Un enjeu prioritaire pour tous



BILLIE-ANNE LEDUC
billie-anne.leduc@lavoixdelest.ca

Le débat « L'environnement, parlons-en » a été présenté au Cégep de Granby-Haute-Yamaska jeudi soir au même moment que 118 autres débats sur le même thème partout au pays dans le cadre du programme pancanadien 100debates.

Cette initiative a été créée dans le but d'avoir une discussion sur l'environnement entre les candidats et les électeurs régionaux de partout au Canada, en cette époque charnière de protection de l'environnement.

Cinq des six candidats aspirant à être élus dans Shefford ont participé à l'exercice organisé à Granby par le Regroupement pour l'environnement de la Haute-Yamaska. Seule la candidate du Parti conservateur, Nathalie Clermont, était absente.

« On est dans une étape d'angoisse climatique », a noté Andréanne Larouche, candidate au Bloc québécois. « C'est l'enjeu le plus important, le plus inquiétant », a clamé pour sa part le député sortant de Shefford et candidat du Parti libéral, Pierre Breton.

Certes, les cinq candidats s'entendaient sur un point : l'enjeu de l'environnement est primordial. À Granby, ce jeudi, quatre questions nationales et deux régionales ont été posées aux cinq candidats présents.

Le débat, animé par la journaliste de *La Voix de l'Est* Marie-Ève Martel, comprenait cinq grands thèmes, soit les gaz à effet de serre, la protection de l'eau, la biodiversité, les produits toxiques et les pesticides. Il était également demandé aux candidats de parler d'un projet régional qui leur tient à coeur.

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Pierre Breton a étayé d'emblée l'intention des libéraux d'investir dans les sources d'énergie renouvelable ainsi que dans l'électrification du transport en commun afin d'enrayer les émissions de gaz à effet de serre. « Notamment, nous planterons 2 milliards d'arbres d'ici 2030 », a-t-il affirmé.

Pour ce qui est de l'eau, il a rappelé l'investissement de 2 milliards $ de son parti pour aider les communautés à prévenir les catastrophes naturelles. Un fonds de protection de la nature serait aussi créé sous son mandat advenant la réélection d'un gouvernement libéral.

Breton a toutefois été questionné à plusieurs reprises sur le projet de l'oléoduc TransMountain par les autres candidats, mais aussi par les citoyens. Certains ont notamment remis en question le fait que planter 2 milliards d'arbres serait suffisant pour compenser l'impact du pipeline.

« Nous sommes en période de transition. Il est irréaliste de croire que nous pourrions éliminer l'hydrocarbure demain matin », a répondu Breton. Il est plus sûr, a-t-il expliqué, d'acheminer les ressources par oléoduc que par d'autres moyens de transport qui produiront beaucoup de GES.

Quant aux pesticides, M. Breton a assuré que ces derniers devront respecter des normes et qu'ils feraient l'objet d'études scientifiques.

Pour le député sortant, la protection des milieux naturels de la région, notamment les travaux du SÉTHY et de Nature Québec Action, fait partie de ses priorités. « Il faut unir nos efforts. L'avenir est entre nos mains », a-t-il conclu.

BLOC QUÉBÉCOIS

Andréanne Larouche, candidate du Bloc québécois, s'est d'entrée de jeu qualifiée avant tout de « militante et environnementaliste ». Elle se positionne fermement contre le projet d'oléoduc, et souhaiterait instaurer une loi qui oblige le gouvernement à diminuer les GES.

Elle souhaite qu'un suivi serré soit effectué sur ce point, et que les pollueurs soient pénalisés. La recherche et l'investissement dans de nouvelles technologies font partie des solutions proposées par M^me^ Larouche, qui veut notamment éliminer complètement les pesticides de type néonicotinoïdes, dits « tueurs d'abeilles ».

Interdire la coupe à blanc et remplacer le plastique par des produits biodégradables sont des exemples de mesures concrètes qu'elle souhaiterait mettre en place.

Les droits environnementaux font partie prenante des droits de l'homme, a-t-elle affirmé. Œuvrant sur le dossier du train Montréal-Sherbrooke depuis ses débuts, projet qui aidera grandement la région à réduire sa consommation de carburant, Andréanne Larouche a aussi assuré son intention d'accompagner le promoteur du projet jusqu'au bout.

« L'environnement, c'est une lutte intergénérationnelle », a-t-elle relevé.



Cinq des six candidats aspirant à être élus dans Shefford ont participé au débat sur l'environnement organisé à Granby. Seule la candidate du Parti conservateur, Nathalie Clermont, était absente. Mariam Sabbagh, candidate au Parti populaire du Canada, est pour sa part arrivée avec quelques minutes de retard. — PHOTO ALAIN DION

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

D'emblée, Raymonde Plamondon du Nouveau Parti démocratique a fait part de sa volonté de « faire payer les grands pollueurs. » « Il faut qu'on agisse à quelque part. Par exemple, en changeant nos façons de nous déplacer. »

La candidate propose ainsi un plan de valorisation de la marche et du vélo et d'investir dans la recherche sur les moyens de transport à zéro émission. Dans son plan environnement, le NPD mettrait sur pied une politique nationale de l'eau, qui s'assurerait notamment que l'eau d'ici ne soit pas vendue.

L'interdiction du plastique à usage unique, l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux urbains, la réduction d'émissions provenant de la pêche et le reboisement responsable sont quelques mesures prônées par le parti. M^me^ Plamondon a également suggéré de s'associer avec les agriculteurs et les collectivités afin de protéger les insectes pollinisateurs.

La protection de l'environnement, selon M^me^ Plamondon, passe beaucoup par la sensibilisation des consommateurs, des vendeurs et des entreprises et par le recyclage et l'achat local.

« Il faut travailler avec les municipalités, tous ensemble », a-t-elle mentionné.

PARTI POPULAIRE DU CANADA

Mariam Sabbagh, candidate au Parti populaire du Canada dans Shefford, est arrivée au débat avec quelques minutes de retard. Néanmoins, elle a pu assurer le public de son écoute face aux problèmes d'ordre environnemental qui se présenteraient. « Quiconque voit un problème doit nous le faire savoir. »

D'ailleurs, M^me^ Sabbagh a rappelé l'importance de fournir les communautés autochtones en eau potable. Son parti s'engage à examiner les écosystèmes environnants et à sensibiliser la population et les consommateurs sur des choix quotidiens éclairés.

Parmi les solutions proposées au niveau local, M^me^ Sabbagh propose entre autres de déplacer les filets oranges sur les berges du lac Boivin afin d'aider les oies à avoir accès à de la nourriture. Aussi, les clients pourraient payer à l'avance les agriculteurs, sans savoir nécessairement quelle récolte ils auront.

La candidate du Parti populaire a également déploré l'habitude bien installée des consommateurs de toujours vouloir « le fruit parfait. »

PARTI VERT

Bien à sa place et la tête pleine de projets, la candidate du Parti vert, Katherine Turgeon, a annoncé son intention de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 %.

« On dit que la Chine est un grand pollueur, mais c'est nous, au Canada, qui fait polluer la Chine, avec nos habitudes de consommation. »

Comme les autres candidats, elle compte aussi encourager l'achat local. Son parti voulant protéger 30 % de l'eau douce, aucun écart de conduite ne serait par ailleurs toléré de la part des entreprises pour ce qui est du déversement des eaux usées.

Selon M^me^ Turgeon qui, rappelons-le, a distribué ses « pamphlets » de campagne sur des feuilles d'arbres, la protection de l'environnement passe d'abord par des gestes simples : élargir les bandes riveraines, réduire l'utilisation du sel de déglaçage, planter du trèfle (facile d'entretien), laisser pousser la nature chez soi, etc.

Il importe aussi de discuter de permaculture avec les agriculteurs, et de financer la recherche. « Le pesticide néonicotinoïde tue les insectes en attaquant leur système nerveux et nous, on trouve que c'est une bonne idée de manger ça... ! Il faudrait qu'il soit écrit "chimique" sur les fruits, plutôt que "biologique" », a-t-elle imagé.

Ainsi, le Parti vert interdirait ces pesticides, mais ferait aussi une conscientisation citoyenne, en donnant des ateliers sur la fabrication de produits ménagers, le reboisement des berges, l'identification des plantes sauvages et la création de jardins communautaires en lien avec les écoles primaires.

« L'environnement, c'est notre cheval de bataille », a-t-elle assuré.

Le débat s'est clôt par des questions citoyennes, dont certaines ont plutôt pris la tournure de demandes, telles que « je veux vous voir planter des arbres dans le comté », ou encore, « je voudrais voir vos promesses chiffrées en tonnes de carbone et non en pièces de monnaie. »

SOMMAIRE

arts et spectacles	14-15
horoscope	21
jeux	20-21
le monde	18
loterie	30
météo	23
nécrologie	24
opinions	10
petites annonces	23
politique	12
sports	25

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

FONDATION DE LA NEURODIVERSITÉ

Un concept « unique au monde »

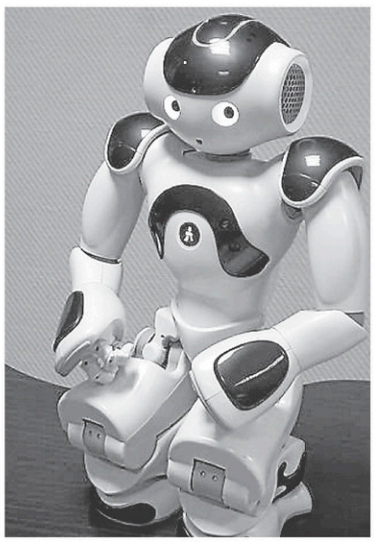


MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

BROMONT — Incorporée il y aura tout juste un an dans trois semaines, la Fondation de la neurodiversité attire déjà l'attention à travers le monde grâce à son caractère innovant.

Depuis sa création, l'organisme philanthropique visant à financer l'implantation de maisons adaptées pour les enfants autistes a fait des pas de géant. « Je me suis fait dire que ça avançait pas mal vite pour une fondation ! », lance avec entrain le Bromontois Danny Martineau, président fondateur.

Rappelons que la maison adaptée, selon son créateur, représenterait un environnement permettant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant autiste en combinant les bienfaits de la zoothérapie, des soutiens spécialisés et des outils technologiques développés par la fondation. Elle aurait aussi une vocation de centre de répit.



Le Nao 2 est un petit robot qu'on retrouvera dans la Maison adaptée de la fondation. — PHOTO FOURNIE

À la mi-septembre, M. Martineau s'est envolé vers Nice, en France, où il a pris part au 12e Congrès international sur l'autisme, où étaient réunis plus de 2000 personnes originaires de quelque 80 pays. Il y a rencontré d'éminents chercheurs qui s'intéressent au trouble du spectre de l'autisme et il a pu parler de son projet à plusieurs partenaires éventuels.

« Les scientifiques sont unanimes : il faut arrêter d'investir des ressources pour déterminer les causes de l'autisme, parce que le facteur le plus déterminant est génétique. Il faut plutôt mettre l'accent sur l'environnement dans lequel les personnes autistes vont évoluer. Notre projet de maison vise à créer cet environnement et à valider son efficacité d'un point de vue scientifique. »

« Les scientifiques sont unanimes : il faut arrêter d'investir des ressources pour déterminer les causes de l'autisme [...] Il faut plutôt mettre l'accent sur l'environnement dans lequel les personnes autistes vont évoluer. Notre projet de maison vise à créer cet environnement. »

— Danny Martineau

Une opportunité d'implanter une maison adaptée en Europe se serait déjà pointée ; un projet qui ne se concrétisera toutefois qu'une fois que la formule aura été éprouvée au Canada, tient à mentionner le fondateur, qui compte présenter officiellement son projet au prochain congrès prévu à Cracovie, en Pologne, en 2022.

« Actuellement, on est uniques dans le monde, c'est pour ça que notre projet suscite autant d'intérêt », souligne M. Martineau.



Danny Martineau revient de Nice, en France, où il a pris part au 12e Congrès international sur l'autisme. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Celui-ci, qui a déjà ciblé un site à Bromont pour éventuellement y bâtir l'établissement, souhaite aussi que ce dernier desserve tant l'Estrie que la Montérégie, la région où le taux de prévalence de l'autisme chez les enfants est le plus élevé au Québec.

M. Martineau prévoit que la Fondation pourra lancer sa première collecte de fonds à la fin de l'année, voire au début de 2020. Un premier grand bal se déroulera le 24 avril au Château Bromont, annonce-t-il.

DEUX CHERCHEURS EN APPUI

En septembre, la Fondation s'est aussi adjoint la collaboration de deux chercheurs en psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Annie Paquet et Danny Lussier-Desroches. La première se spécialise dans les interventions ciblées auprès des enfants autistes et leur famille alors que le second travaille sur des outils technologiques qui favorisent l'autonomie et le développement des personnes touchées par un TSA.

Il oeuvre d'ailleurs à bonifier le Nao 2, un petit robot qu'on retrouvera dans la Maison adaptée de la fondation et qui vise à interagir avec les enfants autistes, souligne M. Martineau. « C'est celui qui reçoit le plus d'avis favorables au niveau mondial, explique le Bromontois. Il peut danser, prendre des photos ou raconter des histoires. »

« Comme le robot n'a pas de signaux non verbaux, comme des expressions faciales, l'enfant n'a pas à décoder ces signaux-là. C'est une interaction plus prévisible, donc moins stressante », poursuit-il.

« Les technologies évoluent très rapidement, souvent plus vite même que nos processus de recherche, alors nos résultats arrivent parfois un peu trop tard, explique M. Lussier-Desroches. Avec ce projet, on va être plus en mesure d'intégrer la recherche dans chacune de ses étapes. »

Des protocoles de recherche seront déterminés, précise Mme Paquet. « Une partie de notre travail va s'effectuer à distance, mais cet accès direct à une ressource est très intéressant pour nous », note-t-elle.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SOURDRE, *verbe*

Définition – [SOUTENU] Sortir faiblement de terre, en parlant de l'eau. [PAR EXTENSION] Se manifester faiblement, en parlant d'une lumière, d'un son. [FIGURÉ] Se manifester, apparaître.

Étymologie – Du latin *surgere*, 's'élever'.

Synonymes – exsuder, suinter ; apparaître, éclore, faire son apparition, germer, naître, paraître, pointer, se former, se manifester ; [SOUTENU] poindre.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008742

VOL DANS UN RESTAURANT DE GRANBY

Une arrestation, deux perquisitions

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une enquête menée par les policiers de Granby pour élucider un cambriolage perpétré dans un restaurant du centre-ville a mené à une arrestation. Un deuxième suspect est toujours recherché. Divers objets ont aussi été saisis et pourraient permettre de résoudre d'autres crimes.



Un homme de 43 ans, Danny Desautels, a été arrêté par les policiers de Granby en lien avec un cambriolage perpétré au restaurant Shish Taco Grill de la rue Principale, le 5 septembre dernier. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'enquête a débuté à la suite d'un vol d'argent et de différents objets au restaurant Shish Taco Grill de la rue Principale, le 5 septembre dernier. Deux suspects s'étaient introduits par effraction dans le commerce dans le but de commettre leur larcin. Une plainte avait été déposée aux policiers.

L'investigation a finalement permis aux agents de mener deux perquisitions sur la rue Saint-Antoine, mercredi, chez deux suspects dans cette affaire. Des objets volés à Granby, mais également ailleurs dans la région, ont été retrouvés. Un poing américain, un fusil et une petite quantité de stupéfiants ont aussi été saisis.

Un homme de 43 ans, Danny Desautels, a été arrêté. L'individu, qui est connu des policiers, a été accusé d'introduction par effraction, de vol de moins de 5000 $, de recel de biens testamentaires (documents et testaments possiblement volés à Cowansville), possession de méthamphétamine, de bris d'une ordonnance d'interdiction et de bris de probation, jeudi, au palais de justice de Granby.

Il demeure incarcéré jusqu'à son retour au tribunal lundi. Un autre individu de 43 ans est toujours recherché par les policiers dans ce dossier.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Un client provenant de Saint-Pie arrêté

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

SAINT-PIE — Un citoyen de Saint-Pie figure parmi un groupe de suspects arrêtés dans le cadre d'une opération visant des clients qui tentaient d'acheter les services sexuels de personnes âgées de moins de 18 ans dans un hôtel de Drummondville. William Osadchuk, 35 ans, est notamment accusé d'avoir obtenu des services sexuels d'une personne mineure moyennant rétribution.

Les policiers ont mené plusieurs interventions mardi et mercredi en visant spécifiquement les clients qui se présentaient dans un hôtel. Pendant les deux jours, ils ont arrêté neuf hommes âgés entre 29 ans et 51 ans de Drummondville, Saint-Théodore-d'Acton, Val-Joli et Saint-Germain-de-Grantham.

Le Saint-Pien a été formellement accusé de leurre et d'obtention de services sexuels moyennant rétribution d'une personne de moins de 18 ans, jeudi, au palais de justice de Drummondville. Le trentenaire avait des antécédents en matière de crimes sexuels, ce qui explique pourquoi il a déjà comparu.

Les autres individus arrêtés comparaîtront ultérieurement pour faire à face à des accusations similaires.

L'opération a été orchestrée par le Service des enquêtes sur les crimes majeurs de Boucherville, en collaboration avec la Division des enquêtes sur la cybercriminalité et l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP).

« Soulignons que ce type d'opération a également pour but de recueillir des informations afin de soustraire les victimes sous le joug de proxénètes et cibler ces derniers en vue de les traduire en justice », a fait savoir la Sûreté du Québec par voie de communiqué jeudi.

OPÉRATION ROUTIÈRE SUR L'AUTOROUTE 10

Une vingtaine de constats émis par les policiers

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les conducteurs sont encore nombreux à enfreindre la loi en matière de cellulaire au volant. Une opération routière, menée conjointement par la Sûreté du Québec et les agents du Contrôle routier, a mené à l'émission d'une vingtaine de contraventions, mercredi.

Des agents du corps policier et des contrôleurs routiers sont montés à bord d'un autobus pour observer le comportement des automobilistes et camionneurs qui roulaient sur l'autoroute 10, entre les kilomètres 32 et 60. Des véhicules intercepteurs étaient à proximité de l'autobus pour interpeller les conducteurs fautifs.

Au final, les policiers de la SQ ont donné 12 contraventions, dont 10 pour l'usage du cellulaire au volant et deux pour le non-port de la ceinture de sécurité. Les contrôleurs routiers ont quant à eux délivré 15 contraventions, entre autres pour l'utilisation du cellulaire.

Le Code de la sécurité routière prévoit désormais une amende de 300 $ plus les frais (486 $ au total) et cinq points d'inaptitude pour un conducteur qui enfreint une première fois la loi en parlant au cellulaire ou en textant au volant. Lorsqu'il s'agit d'une deuxième infraction en moins de deux ans, le montant de l'amende double et le permis de conduire est suspendu trois jours.



Les policiers et les contrôleurs routiers ont émis une vingtaine de contraventions, mercredi, lors d'une opération menée sur l'autoroute 10. — PHOTO FOURNIE

EN BREF

Saisie de drogue au pénitencier de Cowansville

Deux colis contenant du tabac, du cannabis et des téléphones cellulaires ont été découverts dans le périmètre du pénitencier de Cowansville, les 19 et 20 septembre. Les agents ont retrouvé plus de 180 grammes de cannabis, 438 grammes de tabac, 16 grammes de dérivé de cannabis et des téléphones cellulaires, ce qui est interdit dans le pénitencier. La valeur en établissement des objets saisis est évaluée à près de 35 000$. Le Service correctionnel du Canada rappelle qu'il dispose de certains outils pour prévenir l'introduction de drogue et d'objets interdits dans l'établissement carcéral.

KARINE BLANCHARD

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Breton veut améliorer les égouts et aqueducs

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSAIRE — Plusieurs municipalités ont besoin de rénover ou d'ajouter des installations relatives aux égouts et aqueducs.

Le candidat libéral dans Shefford, Pierre Breton, s'est engagé à soutenir ce type de projet dans sa circonscription lors d'un point de presse, jeudi.

« Il y a un déficit de modernisation » dans les infrastructures liées à l'eau potable, aux eaux usées et à l'eau de pluie, a déclaré le député sortant, qui n'a pas chiffré ses intentions.

« La mise à niveau, la restauration et tout ce qui touche le traitement d'eau potable ou des eaux usées est un dossier généralisé pour l'ensemble des maires. Il y a des besoins partout. »

M. Breton a également réitéré son appui au projet d'un nouvel aréna à Saint-Césaire, un investissement de 8,2 M $. Le point de presse a d'ailleurs eu lieu près du site où trônait l'installation aujourd'hui démolie, rue Saint-Michel.

Pour l'occasion, le candidat libéral était accompagné de maires, de conseillers municipaux et de membres du Comité de relance de l'aréna.

Son collègue François-Philippe Champagne, précédemment ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et candidat dans Saint-Maurice-Champlain, était aussi présent.

« Un nouvel aréna ne sera pas une dépense, mais un investissement », a-t-il mentionné. « Il sera là pour 30 ans au moins. C'est ce qu'il faut pour attirer des talents. »

FEU VERT ATTENDU

Comme Ottawa a déjà annoncé son intention de défrayer jusqu'à 40 % du coût du nouvel aréna, il ne reste qu'à attendre le feu vert de Québec, a dit M. Champagne.

De son côté, le Comité de relance de l'aréna a recueilli des engagements pour un million et demi de dollars auprès d'entreprises et de particuliers dans la MRC de Rouville.



« Il y a des besoins partout », a déclaré le candidat libéral dans Shefford, Pierre Breton (3e sur la photo), accompagné du candidat libéral dans Saint-Maurice-Champlain, François-Philippe Champagne (à droite), du maire d'Ange-Gardien Yvan Pinsonneault et du maire de Saint-Césaire Guy Benjamin (1er et 2e à gauche). — PHOTO ALAIN DION



0017509

LORS D'UNE FÊTE

Elle démolit la voiture de luxe d'une parfaite inconnue

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



Le juge Serge Champoux a reconnu Vanessa Côté coupable d'avoir lourdement endommagé la Audi A4 2014 d'une Granbyenne qu'elle a rencontrée lors d'une fête. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

GRANBY — Une jeune femme a été reconnue coupable de méfait après avoir saccagé la voiture de luxe d'une pure inconnue l'été dernier. Le juge Serge Champoux n'a pas cru la version de l'accusée, Vanessa Côté, qui a nié devant lui être l'auteure des dommages.

Les faits allégués se sont produits dans la nuit du 2 au 3 août 2018, quand l'accusée s'était présentée, en compagnie de son conjoint de l'époque, chez une connaissance de celui-ci, une Granbyenne également fière propriétaire d'une voiture de marque Audi A4 2014.

La victime dans cette affaire a été la première à témoigner. Selon celle-ci, l'accusée semblait « isolée ou encore ne connaître personne » au cours de la soirée.

Même si leurs échanges sont cordiaux au départ, le témoin remarque soudainement un changement d'attitude marqué chez l'accusée, qui devient « froide et fâchée ».

Une vingtaine de minutes plus tard, alors que la fête se déroule à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, la Granbyenne entend « de grands bruits de verre éclaté et des coups d'objet dur. » Deux de ses amies se précipitent à l'intérieur pour lui crier que Vanessa Côté était en train de démolir sa voiture.

S'étant précipitée sur place, la propriétaire de la voiture vandalisée affirme avoir vu l'accusée tenant « un bâton ou un objet long » à proximité de sa voiture avant de prendre la fuite.

LA JALOUSIE EN CAUSE ?

Le frère de la victime a également témoigné au procès. Selon celui-ci, il ne connaissait pas du tout l'accusée avant que son ami ne l'amène à la petite fête qui se déroulait chez lui. Il affirme avoir entendu sa sœur parler de sa voiture avec son ami, et croit que la copine de ce dernier aurait été piquée au vif par la jalousie. Son récit mentionne d'ailleurs que le couple se serait disputé au cours de la soirée.

Le témoin relate ensuite que l'accusée est par la suite venue le rejoindre dans la cour arrière de la maison, où elle lui a annoncé, en colère, qu'elle démolirait l'automobile de sa sœur. En réaction, il lui aurait ordonné de quitter les lieux et l'aurait vu obtempérer.

Une vingtaine de minutes plus tard, il est cependant alerté par des bruits et par sa sœur, qui lui dit que l'accusée est en train de détruire sa voiture.

Accourant dans la rue, il dit voir l'accusée donner un dernier coup sur la voiture de sa sœur avant de quitter l'endroit à bord de son propre véhicule, dont il a reconnu la marque et le modèle.

TENSIONS

En défense, M^me^ Côté a témoigné avoir été en couple pendant quelques mois avec son conjoint, avec qui la relation n'était pas toujours au beau fixe, notamment en raison de son agressivité et d'un problème de consommation de drogue de sa part et qu'il aurait promis de régler dans les jours précédant l'événement.

Le soir de la fête, M^me^ Côté remet à contrecœur ses clés de voiture à son amoureux, car celui-ci souhaitait aller se procurer de la drogue. Elle se retrouve ainsi seule dans un lieu qu'elle ne connaît pas, entourée d'inconnus.

L'accusée affirme que son conjoint s'est absenté pendant environ deux heures et qu'il est intoxiqué à son retour. D'autres événements accentuent la tension au sein du couple, si bien que l'accusée va marcher un peu dans le quartier et retourne pleurer dans sa voiture, relate-t-elle dans son témoignage.

Elle est ensuite rejointe par son conjoint qui lui dit « que les gens présents ne l'apprécient pas et souhaitent son départ » avant de retourner à l'intérieur.

M^me^ Côté témoigne ensuite être retournée chez elle pour se coucher et n'être accusée que le lendemain, par message texte envoyé par son conjoint, d'avoir endommagé le véhicule en question. « Elle ne connaît pas le véhicule [de la victime], dit ne pas avoir parlé avec elle de ce véhicule ou avoir entendu qui que ce soit en parler, elle ignorait où était stationnée cette voiture et n'a pas vu celle-ci sur laquelle on allègue que des méfaits auraient eu lieu. Elle n'a aucune connaissance que des méfaits aient été causés à ce véhicule ou à tout autre », prétend-elle devant la Cour.

CRÉDIBILITÉ

Son avocate a plutôt laissé entendre que les dommages auraient pu être l'œuvre de vandales, une hypothèse que le juge Champoux a jugée « trop difficile à croire ».

L'homme de droit relève entre autres que dans la déclaration initiale de l'accusée aux policiers, quatre jours après les faits, celle-ci ne fait pas état de nombreux détails que M^me^ Côté a toutefois dit au cours de son témoignage.

« Par exemple, ce n'est qu'au cours de son témoignage qu'elle allègue que [son conjoint] l'abandonne pour aller s'acheter de la cocaïne, qu'il est parti 2 heures, qu'il revient avec une bouteille d'alcool, qu'elle vide cette bouteille », illustre le juge.

Les dommages sont évalués à plus de 7000 $: vitres cassées et bosses sur la carrosserie, entre autres. « Il est absolument inévitable de conclure que des méfaits importants sont survenus au moment reproché. Au-delà des témoignages et même des factures de réparation produites, les photos sont très éloquentes, affirme ensuite le magistrat. Tout cela me fait croire qu'un acharnement important sur ce véhicule s'est produit. »

Cependant, la preuve détermine de manière assez claire que personne n'a eu de friction ou de querelle avec la propriétaire de la voiture. Par ailleurs, le témoignage du frère et celui de la sœur « racontent essentiellement la même séquence d'événements », note le juge Champoux.

« Du témoignage même de l'accusée, je ne vois aucune raison pour laquelle [les deux autres témoins] mentiraient pour l'accuser faussement d'un crime aussi grave. Ils ne se connaissaient pas avant, ne se sont jamais plus rencontrés et rien au cours de la soirée, la seule soirée où ils ont été ensemble, ne justifierait qu'ils mentent en l'accusant faussement », a fait valoir le magistrat.

DÉJÀ PLUS DE
1500
MEMBRES ET
AMBASSADEURS !
Merci

Merci

VOUS CONTRIBUEZ À MAINTENIR L'INFORMATION LOCALE

Membre
Ambassadeur
Abonné

Pour devenir membre ou ambassadeur
visitez laVoixdelest.ca

ou pour vous abonner à l'édition papier
450 375-4555

laVoixdel'Est

#lavoixdelestcontinue

0014635



Bromont a installé huit nouveaux panneaux de signalisation pour amener les visiteurs dans le Vieux-Village. — PHOTO JULIE CATUDAL

VIEUX-VILLAGE

Bromont dévoile sa nouvelle signalisation

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca



La directrice des communications et de la ville intelligente, Catherine Page, pilote le projet. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

BROMONT — Après avoir dévoilé sa nouvelle image, voilà que la municipalité de Bromont vient d'intégrer au paysage une série de panneaux d'information concernant les attraits du Vieux-Village.

L'initiative a pris naissance il y a quatre ans. Après avoir retourné bien des pierres, consulté les commerçants et fait appel à plusieurs membres de l'équipe municipale, la Ville a pu mettre de l'avant le concept retenu. Ce dernier s'articule autour de trois thèmes: signaler, attirer et rassurer.

« Notre but est de capter l'attention des touristes pour les aider à se situer dans la ville, mais également à les diriger vers les commerces du Vieux Bromont. On veut souligner qu'il y a des restaurants, des commerces, qu'il y a de la vie », a indiqué la directrice des communications et de la ville intelligente, Catherine Page, qui a chapeauté le projet.

Or, il n'était pas question de tomber dans la facilité en utilisant un style de pancarte existant. « On avait déjà une signalisation qui couvrait tout le territoire. On a décidé de faire quelque chose de spécifique, de patrimonial. »

INTÉGRATION

Comme le prévoit le plan d'urbanisme pour l'implantation de nouveaux bâtiments, Bromont a fait en sorte d'intégrer le mieux possible la signalisation touristique au paysage. « On ne voulait pas faire quelque chose de trop gros, de trop éclairé », a fait valoir Catherine Page.

Ainsi, de concert avec deux sous-traitants spécialisés dans ce type de projets, la municipalité a créé huit affiches: deux d'entre elles ont une hauteur de 16 pieds et sont installées en bordure du boulevard de Bromont. Les autres atteignent 12 pieds et sont réparties dans le Vieux-Village. Les panneaux sont principalement destinés à informer les automobilistes, mais également les piétons et cyclistes.

« Le wow!, c'est l'en-tête fait en métal coupé. On ne parle pas de fer forgé. Sur l'une d'elles, on reconnaît le centre culturel St-John. La Ville est la seule [au Québec] à avoir utilisé ce procédé pour sa signalisation. Le résultat est génial. C'est tellement bien intégré que les gens qui passent ne verront même pas les poteaux. Vraiment, on a fait beaucoup d'efforts pour réduire la pollution visuelle », a dit celle qui pilote le projet.

SECONDE PHASE

Citoyens et touristes devraient voir de nouveaux panneaux de signalisation apparaître un peu partout sur le territoire de Bromont en 2020. Selon Catherine Page, « le remplacement de l'enseigne devant l'hôtel de ville sera le point de départ » pour lancer le processus de création. Les élus devraient se prononcer à propos de ce dossier lors de la séance du conseil du 7 octobre.

CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Une récolte de plus de 35 000 $

BILLIE-ANNE LEDUC
billie-anne.leduc@lavoixdelest.ca

La cinquième édition de l'activité CorpoActif de la Corporation des maîtres électriciens du Québec a eu lieu au Vignoble Bromont, jeudi, dans un décor bucolique, où vin, vendages et tours en montgolfière attendaient les membres afin de les remercier de leur implication et de leur générosité envers une cause nationale et régionale.



La directrice des communications de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, Danielle Dumas. — PHOTO JULIE CATUDAL

Cette année, la CMEQ est fière d'offrir un montant de plus de 35 000 $ à la Fondation Véro & Louis, qui a pour mission de créer des milieux de vie adaptés aux besoins des adultes de 21 ans et plus vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Créée en 2016 par les personnalités publiques Véronique Cloutier et Louis Morissette, la fondation vise à offrir des maisons entièrement adaptées pour que les adultes aux besoins particuliers puissent y vivre et s'épanouir tout au long de leur vie.

Danielle Dumas, directrice des communications de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, tenait à souligner d'entrée de jeu comment cette cause lui a toujours tenu à coeur, et qu'elle peut enfin se dire aujourd'hui « mission accomplie ».

« En 2001, j'ai fait une campagne municipale comme conseillère. En faisant mon porte-à-porte, il y a une dame qui fonce sur moi en courant, les bras en l'air, me dit qu'elle a un fils de 21 ans handicapé et qu'il n'y a plus de ressources pour lui. Elle est vieille, fatiguée, et me demande si je peux faire quelque chose pour elle. Je lui dis: "écoutez, je garde ça à l'esprit et si un jour je peux faire quelque chose, je vais le faire". Les parents qui ont des enfants handicapés les voient arriver à la majorité en sachant que, quand ils seront trop vieux, il n'y aura plus de ressources. Aujourd'hui, je pense à cette dame et à son fils. »

L'argent amassé par la Corporation servira notamment à la construction de la première maison de cette envergure, à Varennes, dont « les murs ont été montés cette semaine », précise Katty Taillon, directrice générale de la Fondation Véro & Louis.

« Notre souhait est qu'il y en ait partout au Québec. »

Au coût de 4,3 millions, une telle maison permettra d'héberger environ 20 personnes, et intégrera les services de superviseurs, d'intervenants, d'éducateurs, de cuisiniers, etc.

CAUSE LOCALE

Par ailleurs, 10 % de l'argent ramassé par les levées de fonds est remis à une cause locale. Cette année, l'école René-Saint-Pierre, à Saint-Hyacinthe, bénéficiera d'un montant de plus de 3500 $ afin d'aider à la construction d'un parc-école complètement adapté aux besoins particuliers des élèves.

En effet, un pavillon de l'école abrite des élèves de 5 à 21 ans avec un trouble du spectre de l'autisme, une déficience moyenne ou profonde, ou polyhandicapés. Puis, un deuxième pavillon comprend des élèves du même âge, avec des troubles de comportement associés à de la santé mentale.

« Le projet parc-école offrirait enfin un endroit sécuritaire complètement adapté à nos élèves. Il sera le premier parc-école au Québec conçu pour une clientèle handicapée », annonce le directeur, Éric Ouellet.

Présentement, explique-t-il, les élèves de l'école partagent trois espaces de jeu, ce qui n'est pas suffisant. « On a une entente avec la ville de Saint-Hyacinthe pour bloquer la rue et agrandir l'espace. »

Une autre particularité du projet du parc-école est qu'il ne sera pas clôturé, « ce qui permettra à toute la population de venir partager l'espace avec nos élèves handicapés », poursuit le directeur de l'école René-Saint-Pierre.

« Ce partage nous permettra de sensibiliser la population et les enfants de respecter les différences et de jouer avec des enfants handicapés. »

À ce jour, en cinq ans, plus de 100 000 $ a été recueilli par la Corporation des maîtres électriciens du Québec pour venir en aide à diverses causes nationales et locales.

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019

RECHERCHE MAINSTREET RESEARCH

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Qui de Steven Guilbeault (PLC) ou de Nima Machouf (NPD et conjointe d'Amir Kadir) mène dans Laurier–Sainte-Marie?



NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

barometreelections.ca

0016504

opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

Êtes-vous Keto ?

SYLVAIN CHARLEBOIS

COMMENTAIRE

opinions@lavoixdelest.ca



Suivez-vous le régime cétogène ?

Apparemment, plusieurs personnes y ont adhéré ou l'ont essayé au cours de la dernière année. C'est la tendance alimentaire la plus populaire en Amérique du Nord à l'heure actuelle.

Depuis les 12 derniers mois, le mot « Keto » est le sujet le plus recherché sur Google dans le monde concernant les aliments, et pas seulement au Canada. Le régime cétogène ne convient certainement pas à tout le monde, mais les chiffres montrent que cette tendance ne va pas disparaître de sitôt.

Le régime cétogène, libre de glucides, encourage plutôt les adhérents à ingérer plus de protéines et de graisses. Il existe, bien sûr, différents types de régimes cétogènes, mais dans l'ensemble, il s'agit essentiellement de réduire l'apport en glucides. Développé et baptisé dans les années 1920 pour traiter diverses pathologies, dont l'épilepsie, le régime « Keto », comme le surnomment de nombreuses personnes, plonge le métabolisme du corps humain en état de cétose.

La cétose survient lorsque votre corps métabolise les graisses au lieu des glucides pour produire de l'énergie. En d'autres termes, avec moins de sucre, le corps finira par perdre du poids. Cela aide aussi à contrôler le diabète. Les aliments non autorisés dans le cadre d'un régime cétogène comprennent les aliments sucrés, les céréales et les féculents, le pain, l'alcool, la plupart des fruits, les haricots et les légumineuses. Une proposition cauchemardesque pour certains, puisque l'on doit se passer de plusieurs bons produits. Mais pour ceux qui essaient de perdre du poids rapidement, ce régime semble être la recette miracle tant attendue depuis longtemps. Toutefois, selon certaines recherches, on ne recommande pas aux personnes qui font de l'exercice physique vigoureux de suivre ce régime, car il peut restreindre l'accès du corps aux sucres au cours d'une séance d'entraînement intense.

Personne ne connaît avec certitude le nombre de Canadiens qui suivent le régime cétogène. En réalité, une personne pourrait suivre deux ou trois types de régimes dans la même journée. Nous avons tous une approche différente à l'alimentation, car nous avons des besoins et des goûts différents. La plupart d'entre nous ne donnent pas de nom à notre alimentation. Ainsi, les noms cétogènes ou autres que nous donnons aux régimes alimentaires ne sont effectivement que des noms. Même si nous ignorons le taux d'adoption du régime cétogène, nous croyons que ce nombre augmente. Un récent sondage mené par l'Université Dalhousie indique que 26 % des Canadiens ont soit adopté le régime de Keto ou l'ont essayé au cours des 18 derniers mois. En fait, l'un des livres alimentaires les plus vendus au Canada concerne le régime cétogène.



— 123 RF

Le régime cétogène a la particularité de faire apparaître de nombreux produits alimentaires indiquant leur compatibilité cétogène. Ces étiquettes se retrouvent partout et il existe même du pain Keto. De nombreux produits alimentaires lancés sur le marché ciblent les consommateurs qui suivent cette diète. Cependant, même s'il existe depuis des décennies, on sait peu de choses sur l'adéquation du régime cétogène pour une personne moyenne. De nombreuses études se déroulent pour mieux comprendre ce régime et ses répercussions. Toute personne qui envisage d'adopter le régime Keto devrait faire preuve d'une grande prudence et consulter son médecin au préalable. Le choix de suivre le régime cétogène a aussi un prix. Un récent rapport suggère qu'il coûte entre 5 et 10 % plus cher qu'un régime normal sans restriction. Le surplus de gras et de protéines aura un prix quoique le différentiel n'est pas significatif.

D'un régime à l'autre, d'une mode à l'autre, le secteur innove. À l'exception des deux ou trois dernières années, peu d'idées novatrices dans l'industrie alimentaire voyaient le jour. Lorsqu'un mouvement comme celui-ci devient important, une panoplie de possibilités s'ouvre pour le secteur. Les phases « sans-gluten », « réduit en gras » ainsi que les mouvements pour acheter « local », « naturel » et « bio », portent un sens particulièrement important à l'essor du secteur. Une ouverture qui mène vers des produits alimentaires plus diversifiés, mieux adaptés aux modes de vie moderne, et qui offre une meilleure qualité de vie aux consommateurs.

Difficile de dire où la tendance du régime Keto va nous mener. Le régime lui-même reste encore un mystère pour plusieurs, mais il semble qu'un nombre grandissant de consommateurs ne jurent que par le « Keto », et tout le monde y gagne.

L'auteur, originaire de Farnham, est directeur du Laboratoire des sciences analytiques agroalimentaires et professeur en distribution et politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie.



En français s'il vous plaît

Un couple de Granbyens se fait répondre en anglais par Danone

JÉRÔME SAVARY
jerome.savary@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les deux coupons de 5$ avaient beau être dans l'enveloppe, Bibiane et Gérald Barrette se sont sentis insultés que Danone Canada leur réponde en anglais. Le couple n'a pas apprécié que le service aux consommateurs, basé à Boucherville, ne se soit pas assuré de leur répondre dans leur langue, soit en français. « Ça m'a piqué », reconnaît le monsieur, en entrevue à *La Voix de l'Est*, jeudi.

« Je ne suis pas du tout séparatiste, mais la moindre des choses, c'est qu'on respecte notre langue », indique M. Barrette.

Sa femme s'était plainte initialement par téléphone auprès de Danone Canada le 17 septembre. Elle n'appréciait pas que le yogourt Activia sans lactose qu'elle achète régulièrement ait changé de consistance, le produit étant devenu « beaucoup plus épais » qu'à l'accoutumée.

SIGNÉE PAR UNE FRANCOPHONE

Après avoir relancé Danone une seconde fois par téléphone, Mme Barrette a reçu le 24 septembre une lettre de Danone rédigée en anglais, pourtant signée de la main d'une personne au nom résolument francophone.

Le couple n'a pas joint la compagnie au sujet de la lettre. « J'étais tellement en maudit que j'ai pas rappelé », avoue celui qui est actuellement à la retraite.

Dans le passé, le couple avait déjà contacté le service aux consommateurs d'autres entreprises, à de rares occasions, pour se plaindre de la qualité d'autres produits. « On s'était toujours fait répondre en français », se souvient-il.

« Une compagnie qui est au Québec et qui répond en anglais, c'est pas fameux », regrette M. Barrette, qui a travaillé 35 ans comme représentant dans le domaine alimentaire.

« Ceux qui ont leur siège social en Ontario se foutent de nous autres », croit M. Barrette.

À la lecture de la lettre, l'auteur de ces lignes a également remarqué qu'à la fois le prénom et le nom de Mme Barrette étaient mal écrits.

« UNE ERREUR DANS L'ENVOI DE LA LETTRE »

De son côté, Danone Canada a reconnu sa faute jeudi et plaidé qu'il s'agissait simplement d'une erreur commise au moment d'envoyer la lettre de réponse.

« Nous accordons une grande importance à la qualité de notre service à la clientèle et au respect du choix de la langue du consommateur au niveau des communications. Dans le cas de Mme Barrette, les échanges se sont déroulés en français, jusqu'au moment où il y a eu une erreur lors de l'envoi de la lettre. Nous regrettons sincèrement cette erreur et nous veillerons à lui faire parvenir une lettre en français », assure Natacha Gouveia, directrice des communications chez Danone Canada.



Gérald Barrette s'est senti insulté que sa femme se fasse répondre en anglais par le service aux consommateurs de Danone Canada, dont les bureaux au Québec sont basés à Boucherville. — PHOTO JULIE CATUDAL

› UN SKATEPARK POUR LES JEUNES DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD



Le site de la patinoire de Saint-Joachim-de-Shefford s'est enrichi de plusieurs modules temporaires de skatepark, mercredi dernier. « C'est excellent, car c'est ça que les jeunes attendaient, ils avaient hâte », explique Lise Ferland, responsable des loisirs à la municipalité. Si ces modules seront retirés lorsque la patinoire reprendra ses droits cet hiver, ils seront entreposés et ensuite intégrés à une future structure permanente qui prendra place sur le site du terrain des loisirs, le long de la rue du même nom. Ce skatepark permanent pourrait être construit en 2020; la mairie réfléchira à cette question cet hiver. « On était conscients que pour nos jeunes ados, on n'avait pas d'activités adaptées à leur âge, explique le maire René Beauregard. L'hiver dernier, j'étais allé faire mon tour à l'école, et [plusieurs] m'avaient parlé de cette demande-là [de skatepark]. Je leur avais demandé de m'arriver avec une demande écrite, ce qu'ils ont fait. Je voulais qu'ils s'approprient ce projet-là. J'étais bien content qu'ils aient pris ça au sérieux. C'est important de se reconnecter avec nos jeunes. » Il se dit d'ailleurs « très fier » de la mobilisation des jeunes. En octobre 2018, Zachary, Raphaël, Jean-Christophe et Ève s'étaient présentés à la séance du conseil municipal avec une pétition regroupant 240 noms. Les modules du skatepark ont été acquis auprès de l'entreprise Simexco, de Sainte-Julie, au coût de 22500$. Par ailleurs, le nouveau cours d'initiation à la planche à roulettes jouit d'une grande popularité puisque 21 jeunes et moins jeunes (!) y participent. **JÉRÔME SAVARY** — PHOTO JANICK MAROIS

LAMOUREUX & FRÈRE
PIÈCES D'ÉLECTROMÉNAGERS ET RÉPARATION À DOMICILE
HEURES D'OUVERTURE
Lundi : 8 h 30 à 17 h 30
Mardi : 8 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 19 h
Vendredi : 8 h 30 à 19 h
Samedi : fermé
Dimanche : fermé
LAMOUREUX ET FRÈRE
295, rue Robinson Sud
Granby QC J2G 7M7
450 378-9000 | lamoureuxetfrere.ca
0011174

TOURNÉE VERS L'AVENIR DEPUIS 1924
JEAN CARON PROPRIÉTAIRE
puits CHARLES caron
568. DESJARDINS.GRANBY
PUITS ARTÉSIENS
POMPES À EAU
ANALYSE D'EAU
HYDROFRACTURATION
TRAITEMENT D'EAU
450 378.2919
ESTIMATION GRATUITE
puitscaron.com
0011056

Une déclaration de Blanchet perçue comme raciste

Une déclaration que le chef bloquiste Yves-François Blanchet a faite lors du débat en français de TVA, mercredi soir, a été perçue dans certains cercles du Canada anglais comme un appel au racisme.

Le parti, qui a ensuite partagé l'essentiel de son message sur Twitter, a eu droit à des commentaires qui remettaient en question le choix des mots utilisés. Au Bloc québécois, on dit que M. Blanchet faisait référence aux valeurs québécoises et non pas à l'identité ethnique.

À la fin du débat de TVA, en guise de conclusion, M. Blanchet a mis en opposition ses trois autres adversaires fédéralistes et le Bloc québécois, qui est le seul qui peut «porter la volonté et les demandes du Québec», à son avis.

S'adressant à la caméra, il a dit: «Le 21 octobre, la décision va vous appartenir. Vous pouvez opter pour des femmes et des hommes qui vous ressemblent, qui portent vos valeurs, qui partagent vos préoccupations et qui travaillent et qui travailleront pour vos intérêts. Et seulement pour les intérêts des Québécoises et des Québécois.»

Sur les réseaux sociaux, des journalistes et commentateurs anglophones ont débattu de la traduction exacte de «qui vous ressemblent». Certains ont cru comprendre qu'il parlait de l'apparence physique des Québécois, en majorité blancs. D'autres y ont vu un appel à la similarité des idées entre Québécois.

M. Blanchet, s'est défendu jeudi par le biais d'une déclaration écrite. «Des hommes et des femmes qui se reconnaissent dans le programme et les valeurs du Bloc Québécois, ce sont les gens à qui on ressemble. Ils veulent un Québec prospère, avec une économie verte, laïque, français, accueillant et redevable envers ses aînés», a-t-il affirmé.

Questionné à ce sujet jeudi matin, le chef conservateur Andrew Scheer n'a pas voulu s'avancer sur la déclaration de M. Blanchet, mais a dit que le Bloc a joué sur la «division» par le passé. M. Scheer dit qu'il compte pour sa part continuer de trouver un «terrain d'entente» entre tous les Canadiens. **LA PRESSE CANADIENNE**

La nuit porte conseil

Après avoir refusé de répondre à la question la veille, Andrew Scheer se dit pro-vie

LINA DIB
La Presse canadienne

KINGSCLEAR, N.-B. — La nuit porte conseil.

Après avoir passé deux heures de débat à refuser de dire tout haut sa position personnelle sur le droit à l'avortement, et avoir maintenu ce refus durant le point de presse qui a suivi le débat télévisé au réseau TVA mercredi, Andrew Scheer, jeudi matin, s'est ravisé.

« Je suis personnellement pro-vie », a-t-il dit lorsqu'il est apparu à un événement de campagne dans le sud du Nouveau-Brunswick.

Lorsqu'il a répété, à la demande des journalistes, cette déclaration en anglais, la petite foule de militants l'a applaudi.

« Mais [la] chose important[e] pour tous les Canadiens, tous les Québécois et Québécoises, c'est le fait que j'ai fait un engagement que comme premier ministre, je ne vais pas ouvrir ce débat et je vais voter contre n'importe quelle mesure qui essaie de réouvrir ce débat », a-t-il rappelé, en français.

En anglais, il a dit qu'il avait toujours répondu à cette question de manière « ouverte et honnête » depuis la première fois qu'il s'est porté candidat aux élections fédérales en 2004, en passant par sa campagne au leadership en 2016, et depuis.

Lors de cette campagne au leadership, M. Scheer n'avait pas voulu joindre sur scène les autres candidats qui s'opposent au droit à l'avortement lors de la manifestation qui envahit la colline parlementaire chaque printemps. Il y avait cependant délégué des députés qui appuyaient sa course à la chefferie pour dire à la foule qu'il était dans son camp.

« Ma position personnelle a toujours été ouverte et cohérente », a-t-il déclaré en anglais, jeudi à Kingsclear.

Mercredi soir, alors que des centaines de milliers de téléspectateurs québécois regardaient le *Face-à-face* du réseau TVA, M. Scheer avait choisi de ne pas étaler cette « position ouverte ».

« CRIMINEL DU CLIMAT! »

De son côté, le chef libéral Justin Trudeau s'est offert un minuscule bain de foule dans un café où étaient réunis bénévoles et candidats montréalais.

« Hier soir, c'était clair dans le débat », leur a-t-il dit, grimpé sur une chaise. Ce qui était clair, selon lui, c'est le refus du chef conservateur de lutter contre les changements climatiques.

« On comprend, les autres partis pensent qu'il faut agir sur les changements climatiques, évidemment. Mais ça prend un gouvernement pour le faire. Andrew Scheer ne veut pas lutter contre les changements climatiques et le Bloc ne peut pas mettre en place un plan pancanadien pour lutter contre les changements climatiques », a argué M. Trudeau, applaudi par ses militants.

Sorti à l'extérieur du café où se tenait son point de presse du jour, il a été accueilli par les cris d'un manifestant. « Criminel du climat! », a-t-on entendu hurler en anglais à quelques reprises.

« La menace, c'est que Andrew Scheer arrive au pouvoir et on se retrouve dans les années Harper où rien ne se fait pour l'environnement », a offert aux micros des journalistes le chef libéral.

Puis, il a justifié son acharnement sur la question de l'avortement et sur l'opinion personnelle d'Andrew Scheer sur cet enjeu.

« Le débat qu'on est en train d'avoir dans cette campagne, c'est parce qu'on a un chef qui refuse de répondre à une question simple. Est-ce qu'il croit que les femmes ont le droit de choisir, oui ou non ? », a-t-il demandé pour la énième fois.

Deux heures plus tard, dans le sud du Nouveau-Brunswick, Andrew Scheer a répondu... non. « Cette idée de s'en remettre à la loi comme il le fait, quand un gouvernement a le pouvoir de changer les lois, est tout simplement irresponsable », disait M. Trudeau, le matin.

« Je pense que les femmes peuvent voir que Andrew Scheer ne sera pas là pour défendre leurs droits », concluait-il.

« Il a eu la chance de le dire, mais il ne l'a pas dit », a fait remarquer le chef néo-démocrate Jagmeet Singh à propos de l'admission tardive de M. Scheer. « Ça montre un manque de courage », de l'avis de M. Singh.



« Je suis personnellement pro-vie », a annoncé le chef conservateur au Nouveau-Brunswick. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Andrew Scheer a aussi la nationalité américaine

Le directeur des communications de la campagne conservatrice a confirmé jeudi qu'Andrew Scheer avait la double nationalité canadienne et américaine.

Brock Harrison a aussi indiqué que M. Scheer avait enclenché le processus pour renoncer à sa citoyenneté américaine.

Le *Globe and Mail* a rapporté que le père du chef conservateur était né aux États-Unis. En conséquence, M. Scheer et ses soeurs ont aussi obtenu la nationalité américaine. Ils ont tous reçu des passeports américains lorsqu'ils étaient enfants, mais M. Scheer n'a pas renouvelé le sien.

M. Harrison a ajouté que M. Scheer avait décidé de renoncer à sa citoyenneté américaine avant le déclenchement de la campagne électorale.

« En août, il a informé le gouvernement américain qu'il renonçait à sa citoyenneté. Il a remis les formulaires et attend la confirmation de l'ambassade qu'il n'a plus la double nationalité », a dit M. Harrison.

M. Scheer n'a jamais profité de sa citoyenneté américaine pour voter lors d'une élection aux États-Unis, a ajouté le porte-parole conservateur.

Par le passé, les conservateurs avaient attaqué l'ancien chef néo-démocrate Thomas Mulcair et l'ancien chef libéral Stéphane Dion à cause de leur double citoyenneté, française et canadienne. M. Mulcair est aussi Français à la suite de son mariage avec une ressortissante de ce pays, tandis que la mère de M. Dion est citoyenne de l'Hexagone. **LA PRESSE CANADIENNE**

Autochtones: Legault veut garantir l'intégrité du territoire québécois

Le premier ministre François Legault veut garantir l'intégrité du territoire du Québec avant d'adhérer à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Québec solidaire (QS) a demandé au premier ministre, jeudi, de s'engager à «reconnaître et mettre en oeuvre» la Déclaration, comme le recommande le rapport de la commission Viens sur les services gouvernementaux dispensés aux communautés autochtones.

En réponse à la co-porte-parole de QS, Manon Massé, M. Legault a affirmé qu'il voit dans l'adhésion à la Déclaration un risque pour l'intégrité du territoire et le droit à l'autodétermination du Québec.

«Il y a des implications juridiques, a-t-il déclaré en Chambre, à la période de questions. (...) Le droit à l'autodétermination et de s'assurer que le Québec est indivisible, il faut être certain de protéger ça. (...) Donc il faut être prudent. D'accord avec les principes, mais on veut garder le territoire québécois de façon indivisible, protéger l'autodétermination.»

Le principe de l'intégrité du territoire québécois est reconnu depuis le volumineux rapport de la commission Dorion dans les années 1960. Il a été fréquemment invoqué durant tout le débat sur la question nationale, notamment pour répondre au risque de partition de régions souhaitant leur rattachement au Canada.

L'intégrité territoriale est un principe de droit international reconnu, et en vertu de ce principe, l'État du Québec devrait conserver ses frontières si un jour il accède à l'indépendance.

La demande de QS a été formulée au lendemain des excuses présentées par M. Legault aux peuples autochtones, dans la foulée du dépôt du rapport Viens.

Plusieurs articles de la Déclaration de l'ONU ont trait aux territoires occupés par les Autochtones. On peut notamment y lire que «les peuples autochtones ont le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis», et qu'ils ont le droit de définir leurs priorités pour leur mise en valeur.

Toutefois, il est également stipulé qu'«aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être (...) considérée comme autorisant ou encourageant aucun acte ayant pour effet de détruire ou d'amoindrir, totalement ou partiellement, l'intégrité territoriale ou l'unité politique d'un État souverain et indépendant».

En avril, tous les partis à l'Assemblée nationale, sauf QS, avaient voté en faveur d'une motion rappelant que le territoire du Québec est indivisible et les lois du Québec s'appliquent sur tout son territoire.

LA PRESSE CANADIENNE

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Québec accepte d'élargir l'accès

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — La porte est désormais ouverte pour permettre aux Québécois de formuler, en toute légalité, une demande anticipée d'aide médicale à mourir, en cas d'inaptitude.

Le projet d'étendre la portée de la loi autorisant l'aide médicale à mourir a franchi une étape de plus, jeudi, avec l'annonce faite par le gouvernement Legault de renoncer à en appeler du jugement Baudouin, rendu en septembre.

«La population est de plus en plus mûre par rapport au dossier de l'élargissement de l'aide médicale à mourir», a commenté jeudi la ministre de la Santé, Danielle McCann, en rendant publique, en compagnie de la ministre de la Justice, Sonia LeBel, la décision du gouvernement de ne pas interjeter appel du jugement de la Cour supérieure rendu par la juge Christine Baudouin.

La juge en est venue à la conclusion que les articles énonçant les critères de sélection, inscrits tant dans la loi québécoise que dans la loi fédérale, en vue d'obtenir l'aide médicale à mourir, ne respectaient pas la Constitution canadienne.

En vertu de cette décision judiciaire, qui vient invalider les articles en question, l'aide médicale à mourir devrait donc dorénavant être disponible aux personnes très souffrantes, sur le plan physique ou psychologique, même si elles ne sont pas «en fin de vie», comme l'affirme la loi québécoise, et même si leur mort n'est pas «raisonnablement prévisible», comme le stipule la loi fédérale.

Du coup, la juge obligeait Ottawa et Québec à refaire leurs devoirs, dans un dossier délicat et controversé.

En parallèle, le gouvernement Legault s'est déjà engagé à examiner la possibilité d'élargir la loi québécoise sur l'aide médicale à mourir, jugée par certains trop restrictive, notamment pour les personnes inaptes atteintes de démence ou de la maladie d'Alzheimer. Selon la loi québécoise actuelle, le consentement éclairé de la personne souffrante doit être donné jusqu'à la toute fin de la vie.

CONCEPT DE «FIN DE VIE»

Pour se conformer au jugement, Québec devra donc, d'ici le mois de mars, modifier sa loi, ou à tout le moins revoir son libellé actuel du critère de «fin de vie», qui a été invalidé.

«Tout est sur la table», a dit la ministre LeBel, qui entend examiner les différentes options qui s'offrent à elle avant d'annoncer ses couleurs.

Le concept de «fin de vie» était de toute façon difficile à appliquer, a commenté la ministre McCann.

Mais rien n'empêche le gouvernement à cette occasion, ou dans un deuxième temps, d'en profiter pour élargir la portée de la législation, conformément à son engagement. Le délai de six mois imposé par la juge ne vise pas un éventuel élargissement de la loi. Le débat à venir à ce propos pourrait donc s'étirer davantage.



«La population est de plus en plus mûre par rapport au dossier de l'élargissement de l'aide médicale à mourir», a commenté jeudi la ministre de la Santé, Danielle McCann. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La ministre LeBel n'a pas écarté une demande de sursis, si nécessaire, le délai imparti par la cour étant très serré.

Un comité d'experts, qui a exploré les paramètres d'un élargissement possible de la loi sur les soins de fin de vie, a remis son rapport à la ministre McCann au cours de l'été, mais cette dernière refuse toujours de le rendre public.

Il s'agit d'un «dossier complexe», a dit Mme McCann, ajoutant que la population serait consultée sur la suite des choses. «On veut aussi que ce dossier-là soit transpartisan», a-t-elle dit.

Par sa décision, la juge Baudouin donnait raison à deux citoyens éprouvant de graves problèmes de santé depuis de nombreuses années, Nicole Gladu et Jean Truchon, qui contestaient les dispositions légales les empêchant de réclamer l'aide médicale à mourir.

HIVON: LA POPULATION EST PRÊTE

La députée péquiste Véronique Hivon, qui est à l'origine de la loi actuelle sur les soins de fin de vie, a salué le choix du gouvernement Legault de ne pas en appeler du jugement Baudouin.

Elle a tenu à dire que le Québec avait fait preuve de leadership dans ce dossier dans le passé et qu'il disposait toujours de toute la latitude requise pour légiférer en ce domaine, sans attendre la bénédiction d'Ottawa.

«Rien dans le jugement de la Cour supérieure n'est venu remettre en cause l'entière compétence du Québec» en matière d'aide médicale à mourir, a-t-elle insisté, en point de presse.

Et comme la ministre McCann, elle est persuadée que «la société est encore plus prête (que par le passé) à accepter cette possibilité-là» d'une reconnaissance légale des demandes anticipées d'aide médicale à mourir formulées par les personnes craignant devenir un jour inaptes à donner leur consentement éclairé.

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE
Jason Béliveau
Courtier immobilier
450 525-2977
Renaud Béliveau
Courtier immobilier
450 777-6743
Christelle Nadeau
Adjointe administrative
DES COURTIERS À VOTRE ÉCOUTE
Trouvez l'acheteur vous-même et on s'occupe de tout pour 2%.
L'ÉQUIPE Béliveau
450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby
SERVICE BILINGUE
0011204

XAVIER DOLAN

L'effet-miroir

ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

Xavier Dolan a posé avec fracas le premier jalon de sa précoce carrière avec *J'ai tué ma mère*. Tourbillon de fureur identitaire, son titre même impliquait une forme d'autofiction. Dix ans plus tard, le cinéaste joue à l'équilibriste sur le fil de fer entre la réalité et la fiction dans *Matthias & Maxime*. Le long métrage met en scène une bande à l'amitié serrée, qui partage le même lien dans la vraie vie. Tout ce beau monde vient d'ailleurs de compléter une tournée de promotion du Québec en autobus...

Il est troublant de voir les interactions entre Dolan, Catherine Brunet, Gabriel D'Almeida Freitas, Antoine Pilon et compagnie sur la terrasse d'un hôtel, quelques heures avant une projection publique, alors qu'ils se soumettent à une séance photo. Les répliques, les sourires complices, une certaine effervescence même, agissent comme un effet-miroir, encore une fois, de ce qu'ils projetaient au Festival de Cannes où le film était présenté en compétition.

On peut comprendre, cinq mois plus tard, qu'ils aient eu le goût de se retrouver ensemble pour l'occasion. Mais il y a plus, insiste le cinéaste : une rencontre avec des admirateurs qui ont acheté leur billet et non pas obtenu des laissez-passer par l'entremise d'un concours. Ces 15 avant-premières s'imposaient comme une « nécessité ». « Je déteste l'expression le vrai monde, mais c'est le monde que j'ai envie de toucher », explique-t-il.

Ces spectateurs de la première heure ont pu découvrir le récit de deux amis de longue date qui se questionnent sur le sens de leur relation après qu'ils se soient embrassés à la suite d'un pari. *Matthias & Maxime* donne une tout autre perspective à l'expression seulement une fois au chalet...

Cette embrassade anodine va les bouleverser lorsqu'ils sont confrontés à la peur d'une profonde remise en question. D'autant que beaucoup les oppose : Maxime (interprété par Dolan) provient d'un milieu difficile et s'apprête à quitter le Québec pour un long voyage alors que Matthias (D'Almeida Freitas), mâle alpha hétéro de bonne famille, a un avenir tout tracé comme avocat. Mais le baiser sème un doute...

Dolan braque le projecteur sur l'identité et la fluidité sexuelle — et de la ligne de plus en plus mince sur la notion de genre, plus exacerbé chez les jeunes. Mais plus encore, cette ode à l'amitié pose une question fondamentale, soulignait le réalisateur à Cannes : « Est-ce que l'amitié, c'est de l'amour ? »

« Ça dépend pour qui. Je ne peux pas mettre tout le monde dans le même panier. Moi, je ne vois aucune différence. J'aime Catherine [Brunet]. Et aussi Antoine [Pilon]. »

Un amour platonique, souligne-t-il, en posant une question rhétorique : « Est-ce qu'il peut y avoir de l'amour sans relation sexuelle ? Oui. » Même s'il advient de petits écarts sans lendemain...

Le lien avec ses amis lui apporte plus, à tout point de vue, que ce qu'il a vécu avec certains partenaires, souligne le cinéaste. La démarcation est toutefois plus claire dans le film que dans la vraie vie, pour des besoins dramatiques — Matthias vit une profonde remise en question.



La vingtaine de Dolan est marquée par un véritable tourbillon de huit longs métrages et une demi-douzaine de rôles chez d'autres cinéastes. La fin de cette décennie se caractérise, dit-il, par l'amitié, qui a transformé sa vie en lui offrant une forme d'équilibre. — PHOTO LE SOLEIL

LE TOURBILLON

La vingtaine de Dolan est marquée par un véritable tourbillon de huit longs métrages et une demi-douzaine de rôles chez d'autres cinéastes. La fin de cette décennie se caractérise, dit-il, par l'amitié, qui a transformé sa vie en lui offrant une forme d'équilibre. Ces amitiés, certaines de longue date comme avec Anne Dorval, ont généré un « sens de l'intimité ».

Dans cet aller-retour entre la réalité et la fiction, reste que l'interprète de Maxime a dû coiffer sa casquette de réalisateur. Ce qui ne lui a pas posé de « difficulté » particulière pour diriger sa « famille » élargie. À écouter les acteurs chanter ses louanges en entrevue ou en conférence de presse, nul doute. De la « petite magie » soulignera Catherine Brunet, dans une image évocatrice.

UN NOUVEAU CHAPITRE

Après ses films « français » (*Juste la fin du monde*) et « hollywoodien » (*Ma vie avec Jonh F. Donovan*), Xavier Dolan a senti le besoin — conscient ou pas — de revenir aux sources avec un long métrage profondément personnel et québécois. *Matthias & Maxime* « boucle un chapitre de ma vie ».

De quoi sera composé le prochain ? Le créateur de 30 ans a maintes fois exprimé son désir de jouer plus souvent pour d'autres.

Il a notamment obtenu un petit rôle marquant dans la deuxième partie du drame d'horreur *Ça*. Xavier Giannoli a fait appel à lui dans *La comédie humaine*, qu'il vient tout juste de tourner aux côtés de Gérard Depardieu et Cécile de France.

L'artiste n'abandonnera pas la création pour autant. En entrevue, il a évoqué un projet de minisérie, tout en restant vague. Il pourrait s'agir, selon *La Presse*, de l'adaptation pour la télévision de *La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé*, la plus récente pièce de Michel Marc Bouchard.

Il s'agirait de sa première incursion dans le monde de la télé, même s'il a déjà d'autres projets non concrétisés, mais pas d'une première collaboration avec le doué dramaturge. Dolan avait adapté *Tom à la ferme* en 2013.

On verra bien. Xavier Dolan a toujours eu plusieurs plats au feu. En attendant, *Matthias & Maxime* prend l'affiche le 9 octobre.

Céline Dion reporte deux autres spectacles à Montréal



Céline Dion avait déjà annulé quatre des six spectacles prévus dans la métropole en raison de problèmes à la gorge. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Céline Dion se voit forcée de reporter deux autres spectacles prévus à Montréal vendredi et samedi.

Dans une vidéo publiée sur Facebook jeudi après-midi, la chanteuse a tenu à présenter ses excuses à ceux qui prévoyaient aller la voir au Centre Bell.

La diva québécoise avait déjà annulé quatre des six spectacles prévus dans la métropole en raison de problèmes à la gorge, mais les concerts des 4 et 5 octobre étaient demeurés à l'horaire jusqu'à l'annonce de jeudi.

Ces deux spectacles sont remis aux 18 et 19 février 2020.

Les concerts qui devaient avoir lieu les 26, 27 et 30 septembre, ainsi que le 1er octobre, sont quant à eux reportés aux 18, 19, 21 et 22 novembre.

Les billets pour les dates originales seront honorés lors des dates de reprises.

« Pour moi, c'est beaucoup plus difficile de canceller un spectacle que d'en faire un. Je suis désolée de vous décevoir », indique la chanteuse dans la vidéo publiée sur Facebook.

« C'est difficile d'être ici et d'attendre que la guérison se fasse. C'est pénible, parce que j'ai l'impression de vous laisser tomber. Et je sais que c'est grâce à vous que je peux faire ce que j'aime, que je peux chanter. »

La tournée mondiale *Courage* devrait reprendre à Ottawa, au Centre Canadian Tire, le mardi 15 octobre.

Le dictionnaire Usito offert gratuitement sur internet

Usito, qui se définit comme le « premier dictionnaire électronique à décrire le français standard en usage au Québec », est dorénavant offert gratuitement sur internet.

Lancé en version électronique en 2013, Usito a été imaginé et réalisé par une équipe de l'Université de Sherbrooke. Le projet de l'équipe « Franqus » a nécessité plus de 15 ans de travail et la collaboration d'une soixantaine de personnes, rappelle l'université.

Le dictionnaire électronique était jusqu'ici accessible par abonnement, mais la gratuité de la plateforme constitue « un excellent moyen de partager cette culture pour révéler les usages propres à la langue parlée au Québec et chez les francophones d'Amérique », indique-t-on. Les abonnés qui s'étaient déjà prévalus d'une licence cette année se verront offrir un remboursement au prorata des mois consommés, précise l'université.

Usito, issu de « Franqus » puis du « Dictionnaire de la langue française ? Le français vu du Québec », est considéré dans le milieu comme un outil rédigé par des linguistes de l'école dite « aménagiste » : rendre compte du français standard québécois, canadien et nord-américain, sans nécessairement glorifier le joual, comme le faisait par exemple Léandre Bergeron dans son « Dictionnaire de la langue québécoise » en 1980, mais sans non plus le prendre de haut.

Ainsi, le mot « garrocher » se retrouve dans Usito, mais avec la marque « familier » — donc : un emploi « moins valorisé socialement qu'un emploi standard ou neutre ». De même, le dictionnaire électronique reconnaît l'usage au Québec d'« allochtone » pour désigner une personne ou une population non autochtone — on disait « les Blancs » il n'y a pas si longtemps. **LA PRESSE CANADIENNE**

LANCEMENT DU LIVRE *TAVERNE NATIONALE*

Une histoire de soif

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

Il y a un an presque jour pour jour, Dominic Marcil et Hector Ruiz étaient attablés à la Taverne nationale pour nous parler de leur projet *Piliers poétiques de taverne/Tournée générale*, une soirée de poésie ayant pour thème ce véritable monument du paysage granbyen. Fortement inspirés par la buvette et ses habitués, les deux enseignants au collégial ont pondu un recueil qu'ils présenteront au public ce vendredi soir.



Hector Ruiz et Dominic Marcil à la Taverne nationale, qui a inspiré leur recueil.
— PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On s'est lancé dans ce projet sans connaître l'aboutissement. Et voilà, c'est ce livre qu'on a nommé *Taverne nationale* », glisse Dominic Marcil au sujet de l'ouvrage d'environ 130 pages qui, en cours d'écriture, a dépassé l'intention poétique. « Au final, on a réalisé que ce lieu générait plein d'histoires. C'est devenu un livre où cheminent la poésie, le court récit, le témoignage fictionnalisé, la chronique historique et la photographie ancienne et récente. Si on avait essayé de faire *fiter* tout cela en poésie, on aurait dénaturé le projet. »

Le lecteur y trouvera ainsi un ouvrage hybride sur un sujet peu commun. Et intrigant. « On a essayé de comprendre l'attirance des gens envers ce lieu, la fascination qu'elle exerce sur nous. Il y a une réflexion, avec des pistes sociologiques et historiques. »

Car en marge des recherches qu'ils menaient sur le sujet à la Société d'histoire de la Haute-Yamaska, les deux hommes ont beaucoup fréquenté la Taverne nationale, sans jugement et avec beaucoup de curiosité. « On est allés à la rencontre des clients, on a jasé avec eux... Aller vers l'autre, se livrer, ça m'a sorti de ma zone de confort. Ç'a donné un beau livre sur le plan graphique, mais côté contenu, c'est le projet auquel j'accorde le plus de crédit. J'en suis très fier », confie Dominic Marcil, qui enseigne la littérature au Cégep de Granby et qui a publié quelques textes et poèmes par le passé.

Et comble de hasard — et de bonheur — le duo d'auteurs lance son recueil alors que le Musée de la civilisation de Québec s'apprête à présenter l'exposition *Broue. L'homme des tavernes* du 30 octobre prochain au 3 janvier 2021. « On va collaborer avec le Musée. Il y aura un lancement du livre, un événement de lectures... », indique-t-il.

Le lancement officiel de Taverne nationale aura toutefois lieu à Granby, au cœur même de leur inspiration. MM. Marcil et Ruiz liront des extraits, en compagnie d'invités. Un micro ouvert permettra également aux gens du public de lire un texte de leur cru. Mieux vaut cependant s'inscrire à l'avance au dmarcil@cegepgranby.qc.ca

Taverne nationale est disponible dans les librairies et sur le web.

Envie d'y aller ?

Quand : ce vendredi 4 octobre à 18 h

Où : Taverne nationale, 177 Principale à Granby

C'est gratuit

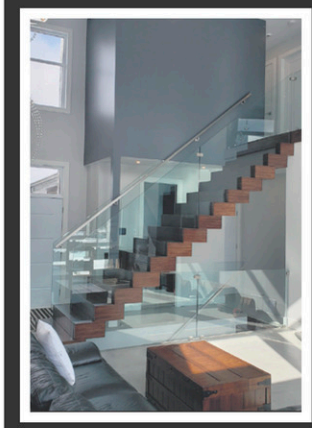
Auvents Toiles Expert
Notre devise: bien vous servir !
• Confection • Industriel
• Réparation • Commercial
• Entretien • Résidentiel
• STRUCTURE EN ALUMINIUM
• TOILE SANS LAÇAGE
450 375-4386
sans frais: 1 888 235-8729
752-1, rue Cowie, Granby
auventstoilesexpert.ca
www.auventstoilesexpert.ca
0009704

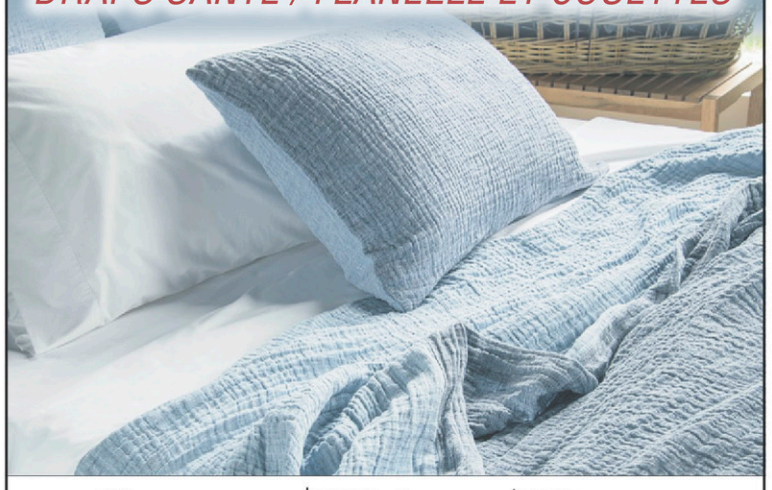
La nouvelle loi arrive
Ne soyez pas pris de court
Prenez rendez-vous dès maintenant
pour l'installation de vos pneus d'hiver
INFORMEZ-VOUS DE NOS PROMOTIONS EN MAGASIN
CENTRE DU PNEU RSR
PNEUS ET MÉCANIQUE
156, ROUTE 112 • ST-CÉSAIRE • 450.469.2030
INFO@PNEUSRSR.COM
0006485

Le podiatre : le professionnel de confiance pour la santé des pieds
CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY
66, rue Court, bureau 214, Granby
450 991-4117
www.CliniquePodiatriqueGranby.ca
Nous sommes là pour vous mettre sur pied!
- Orthèses plantaires sur mesure
- Douleurs pieds, genoux, dos
- Ongles incarnés
- Verrues plantaires
** Pour enfants et adultes
Couvert par la majorité des régimes d'assurance privés. Aucune référence médicale nécessaire.
Dre Geneviève Payette, podiatre
Membre de l'Ordre des podiatres du Québec
0010462



Le projet de loi 34 de François Legault est dénoncé par tous les partis d'opposition et plusieurs entreprises et organismes. — PHOTO LA PRESSE

R.B.Q.: 5600-0623-01
Bois Franc Richelieu inc.

ESCALIERS
AUSSI
• COUVRE-PLANCHER
• FINITION INTÉRIEURE
www.bfri.ca
1049 Principale Est, FARNHAM 450 293-8734
1200, boul. St-Luc, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 348-8733
0013480

EN SOLDE
DRAPS SANTÉ / FLANELLE ET COUETTES

Literie Plus Design
19 Principale, Granby • 450 991-0600
0011313

HYDRO-QUÉBEC

Éviter le gaspillage en augmentant les tarifs ?

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Après avoir dénoncé pendant des années la hausse des tarifs d'électricité, François Legault accuse maintenant ses adversaires de vouloir baisser les tarifs d'Hydro-Québec.

« Je trouve ça assez spécial que le Parti libéral, qui supposément est proenvironnement, demande de baisser les tarifs d'électricité, donc de donner des incitatifs pour gaspiller l'énergie. Ce n'est pas une bonne idée », a déclaré M. Legault, jeudi, lors d'un échange avec le chef intérimaire libéral, Pierre Arcand.

Le premier ministre a également rappelé que les Québécois bénéficient déjà des tarifs d'électricité parmi les plus bas au monde.

Pourtant, dans l'opposition, M. Legault estimait que les Québécois avaient payé 1,5 milliard $ de plus que ce qu'ils auraient dû sur leur facture d'électricité entre 2008 et 2016. Il exigeait le remboursement complet des trop-perçus, estimant qu'ils correspondaient à une « taxe déguisée ».

Son gouvernement a donc déposé, le 12 juin dernier, le projet de loi 34 censé remédier à ce problème, mais qui affaiblirait les pouvoirs de la Régie de l'énergie au profit d'Hydro-Québec.

COALITION CONTRE LA CAQ

Jeudi, une coalition regroupant le Parti libéral du Québec (PLQ), Québec solidaire (QS), le Parti québécois (PQ), ainsi que des entreprises et des groupes de protection des consommateurs, a dénoncé le projet de loi qui non seulement ne permet pas au gouvernement de redonner aux Québécois 1,5 milliard $, mais qui risque de rehausser les tarifs, selon elle.

« Le gouvernement a vraiment réussi tout un tour de force en coalisant toute sorte de monde qui, d'habitude, ne sont pas d'accord, a déclaré la députée Ruba Ghazal, de QS. Ce projet de loi est extrêmement mauvais pour les Québécois. »

« Non seulement ce projet de loi est mal rédigé, il a été improvisé, il a été bricolé sur un coin de table, mais [...] il avantage seulement une seule institution, et c'est Hydro-Québec », a ajouté le député libéral Saul Polo.

La coalition a exigé le retrait immédiat du projet de loi, faute de quoi elle menace d'avoir recours à toutes les tactiques possibles pour bloquer son adoption. « Le gouvernement est en train de commettre une erreur majeure, a affirmé le péquiste Sylvain Gaudreault. Ça vient menacer non seulement le revenu disponible des ménages, mais ça vient menacer également les projets d'investissement dans les régions du Québec. »

SUIVRE L'INFLATION

Ensemble, ils ont brandi un sondage Angus Reid réalisé pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui suggère que la grande majorité des répondants croient que la Régie de l'énergie doit continuer à approuver chaque année les hausses de tarifs d'électricité.

Selon 84 % des répondants, la Régie devrait continuer à valider annuellement les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec. Quelque 80 % des personnes interrogées voudraient que Québec accorde à la Régie encore plus de pouvoir de surveillance sur la société d'État, et 59 % se disent prêtes à payer 1 $ de plus sur leur facture pour financer une meilleure surveillance du monopole d'État.

S'il est adopté, le projet de loi 34 remettrait 500 millions $ aux clients d'Hydro dès 2020, mais abolirait le système annuel d'évaluation des tarifs d'électricité par la Régie de l'énergie. Les tarifs seraient plutôt gelés lors de la première année, puis fixés en fonction de l'inflation.

Au cours des quatre dernières années, les hausses de tarifs se sont plutôt situées en deçà de l'inflation, passant de 0,7 % en 2016, à 0,7 % en 2017, à 0,3 % en 2018 et à 0,9 % en 2019.

Après 2025, en vertu du projet de loi, Hydro-Québec devra demander à la Régie de l'énergie de fixer de nouveaux tarifs tous les cinq ans, et non chaque année, comme c'est le cas actuellement.

Jeudi, QS a présenté cette motion en Chambre : « Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'unanimité des oppositions au sujet du projet de loi 34, [...] qu'elle prenne acte du rare front commun entre organisations patronales, organismes de protection des consommateurs et grands industriels contre ce projet de loi, et que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de retirer ce projet de loi. » Le gouvernement Legault a refusé de débattre de la motion.



› MARCHE TERRY-FOX: UNE RÉCOLTE RECORD POUR LES FINISSANTS DE MASSEY-VANIER

Les finissants de l'école secondaire Massey-Vanier, à Cowansville, ont réussi l'exploit d'amasser une somme record dans le cadre de la 20e marche annuelle Terry-Fox. En effet, grâce à du porte-à-porte, à la vente de produits maisons, à l'organisation d'un tournoi de dek hockey et au soutien de plusieurs commanditaires, les élèves de 5e secondaire ont amassé un total de 10 745 $ au profit de la Fondation Terry-Fox. La Marche Terry-Fox s'est déroulée vendredi dernier, alors que les élèves ont parcouru un trajet reliant leur école à la plage Davignon, accompagnés des pompiers de Cowansville et de Dunham. Ils ont ensuite rejoint leurs collègues de classe pour prendre part à la marche sur le climat. **MARIE-ÈVE MARTEL** — PHOTO FOURNIE PAR DAPHNÉ STAPLES

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca
facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest

20 ans CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE
Dre VALÉRIE KHALIL
Complice de votre sourire depuis 20 ans!
POUR VOS PROTHÈSES ET PROTHÈSES SUR IMPLANT
Votre équipe d'expérience à Granby
PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!
475, rue Dufferin, Granby
450 360-0660
www.dentistegranby.com
Dr Robert Lechasseur Isabelle Lefebvre, Denturologiste
0014768

EN BREF

Vaccin contre la grippe: la prise de rendez-vous commence

Alors que la saison froide est à nos portes, le CIUSSS de l'Estrie invite les personnes à risque de contracter la grippe à se faire vacciner. Depuis quelques années, la population doit prendre rendez-vous pour se faire administrer le vaccin.

Les plages horaires seront disponibles dès le 15 octobre, via le site clicsante.ca. Il est aussi possible d'avoir de l'assistance, du lundi au vendredi, entre 8 h et 19 h, et les samedis et dimanches, de 8 h à 16 h, en signalant sans frais le 1 877 921-5118. Rappelons que le vaccin contre l'influenza est recommandé, notamment, pour les personnes de 75 ans et plus, les gens atteints de maladies chroniques, les femmes enceintes. **LA VOIX DE L'EST**

Vous avez des infos?
Écrivez-nous à ***redaction@lavoixdelest.ca***

mobilier enora
@mobilierenora
4.9 sur 5
MEUBLES I MATELAS I DÉCORATION
59 ÉVANGÉLINE I GRANBY I 450 574-0505 I www.enora.ca
0016198

Aéronavette
Le seul transport entre l'Estrie, Montérégie, Richelieu et l'aéroport Montréal-Trudeau
Réservez en ligne à aeronavette.ca ou au 1 855 628-3883
Montréal-Trudeau 1-855-NAVETTE
0010690

le monde

Vapotage : nouveau bilan de 18 morts et 1080 malades aux États-Unis

WASHINGTON — L'épidémie de maladies pulmonaires liées à la consommation de cigarettes électroniques aux États-Unis ne faiblit pas, le bilan passant à 18 morts et 1080 malades, ont annoncé jeudi les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

En une semaine, six nouveaux décès et 275 nouveaux cas ont été recensés selon les critères établis par les autorités sanitaires : la moitié des nouveaux malades correspondait à des cas anciens qui n'avaient pas été reconnus comme tels, et l'autre moitié à des personnes ayant été hospitalisées ces deux dernières semaines — alors que l'alarme est sonnée depuis le mois d'août.

« Malheureusement, l'épidémie [...] continue à un rythme rapide », a déclaré Anne Schuchat, haute responsable des CDC, lors d'une conférence téléphonique avec la presse. « Nous n'observons pas de baisse dans l'occurrence de nouveaux cas ».

C'est dans le contexte de cette épidémie mystérieuse que plusieurs États et villes ont décidé d'interdire soit la totalité des e-cigarettes (Massachusetts, San Francisco...), soit les vapoteuses aromatisées à autre chose que du tabac (menthe, menthol, fruits...).

Le motif donné pour les interdictions est la protection des jeunes. Un collégien sur quatre a déclaré cette année avoir vapoté dans le mois précédent, selon une enquête publiée en septembre dans le *New England Journal of Medicine*, contre 11 % en 2017.

78 % des malades pour lesquels des informations sont disponibles ont indiqué avoir consommé des recharges de vapoteuses au THC, l'agent psychoactif du cannabis, obtenues sur le marché noir.

Plus de 400 échantillons sont dans les mains de l'agence fédérale des médicaments, la Food and Drug Administration, qui les analyse dans l'espoir de trouver l'ingrédient ou les ingrédients susceptibles d'avoir causé les lésions pulmonaires, parmi les nombreux additifs, solvants, huiles et arômes ajoutés dans les e-liquides pour couper le cannabis ou la nicotine.

« Les échantillons que nous analysons donnent des résultats différents, et aucune substance unique n'a été identifiée », a dit Judy McMeekin, de la FDA. **AFP**

Trump en remet

Après l'Ukraine, le président appelle la Chine à enquêter sur les Biden

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — Visé par une procédure explosive de destitution, Donald Trump a redoublé d'invectives jeudi contre l'opposition démocrate, franchissant un nouveau cap dans la provocation en suggérant ouvertement que la Chine enquête sur son rival démocrate Joe Biden et son fils.

Devant les caméras, puis devant des retraités, le président américain a voulu montrer un côté combatif alors qu'au Congrès se déroulait la première grande audition d'un témoin-clé, à huis clos, dans l'enquête en vue de sa mise en accusation.

Les démocrates sont « fous », a accusé Donald Trump lors d'un discours en Floride.

Ils ont lancé « cette bêtise de destitution parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas nous battre dans les règles » lorsqu'il tentera de décrocher un second mandat en novembre 2020, a-t-il affirmé.

M. Trump est sous la menace d'une mise en accusation parce qu'il a demandé à son homologue ukrainien de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur le démocrate Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020.

Martelant que son échange avec Volodymyr Zelensky était « parfait », Donald Trump a déclaré jeudi qu'il pourrait « assurément » formuler la même demande auprès du président chinois.

« La Chine devrait lancer une enquête sur les Biden parce que ce qui s'est passé en Chine est tout aussi grave que ce qui s'est passé en Ukraine », a-t-il insisté.

« M. le président, vous ne pouvez pas extorquer des gouvernements étrangers pour vous aider à être réélu », a rétorqué le premier intéressé, Joe Biden, sur Twitter. « Je sais que vous voulez truquer la primaire [démocrate] et choisir votre rival, mais je ne vais pas bouger d'ici ».

Ulcéré par une procédure qui, même si elle a peu de chances d'aboutir à sa destitution pour cause de majorité républicaine au Sénat, jette une ombre sur sa campagne de réélection, Donald Trump est embarqué depuis des jours dans une surenchère verbale, dénonçant les « conneries » des démocrates et même un « coup d'État ».

ENQUÊTE DE GIULIANI

Hunter Biden, avocat et financier, a siégé au comité de surveillance d'un groupe gazier ukrainien et a investi en Chine quand son père était vice-président. Il n'a jamais été inquiété par la justice de ces pays. Mais Donald Trump et son entourage accusent Joe Biden d'avoir réclamé la tête d'un procureur ukrainien pour protéger son fils.



Les démocrates sont « fous », a accusé Donald Trump lors d'un discours en Floride, jeudi. — PHOTO AP, JOHN RAOUX

En 2015, l'ancien vice-président a bien demandé le limogeage du procureur général ukrainien, mais dans le cadre d'une campagne internationale de lutte contre la corruption lancée parce que ce responsable était soupçonné d'entraver les réformes.

Il y a quelques mois, l'avocat personnel de Donald Trump, Rudy Giuliani, a entamé des démarches auprès des autorités ukrainiennes pour tenter de les convaincre d'ouvrir une enquête sur les Biden.

Et dans un entretien téléphonique fin juillet, Donald Trump avait demandé au président ukrainien de « se pencher » sur le dossier et d'en discuter avec son avocat.

C'est cet appel, rendu public après le signalement d'un mystérieux lanceur d'alerte, qui lui vaut aujourd'hui d'être menacé par une procédure de destitution.

ATKINSON VENDREDI

Les démocrates estiment que le locataire de la Maison-Blanche a abusé de son pouvoir à des fins électorales personnelles.

Dans le cadre de leur enquête, ils ont entendu à huis clos jeudi pendant plus de huit heures Kurt Volker, qui fut envoyé spécial des États-Unis pour l'Ukraine jusqu'à sa démission la semaine dernière.

Son témoignage a fourni « des preuves abondantes montrant que pour obtenir une rencontre [avec Donald Trump], il avait été demandé au président Zelensky qu'il enquête sur l'élection de 2016 et les Biden », a affirmé à la sortie un élu démocrate, Eric Swalwell.

Il a également affirmé qu'au département d'État, au moins un responsable s'était inquiété qu'une aide militaire destinée à l'Ukraine ait été suspendue « à cause d'une campagne politique interne » et que M. Giuliani menait une enquête sur les Biden.

Tout autre son de cloche du côté des républicains, pour qui l'audition à huis clos de M. Volker démontre qu'il n'y a eu absolument aucune pression contre Kiev.

Selon le rapport du lanceur d'alerte, M. Volker s'est rendu à Kiev le lendemain de l'appel entre MM. Trump et Zelensky afin de « donner des conseils aux autorités ukrainiennes sur la manière de "composer" avec les demandes du président ».

De l'aveu du département d'État, M. Volker a également aidé à organiser une rencontre entre Rudy Giuliani et un membre de l'entourage de M. Zelensky.

Nouvelle étape de l'enquête vendredi avec l'audition, à huis clos, de l'inspecteur général des services de renseignement, Michael Atkinson, qui a largement contribué à faire éclaté l'affaire ukrainienne au grand jour.

L'étude sur la viande rouge sème la confusion

JEAN-BENOIT LEGAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Bonne nouvelle pour les carnivores cette semaine: une méta-analyse canadienne publiée par l'American College of Physicians concluait qu'il n'est plus nécessaire de réduire sa consommation de viande rouge ou de charcuteries, comme on le martèle depuis plusieurs années.

Mais des experts interrogés par *La Presse canadienne* sont unanimes: si, à quelques nuances près, les conclusions de cette étude semblent solides, l'impact réel de ces travaux sera d'abord et avant tout d'alimenter les discussions entre chercheurs, en plus d'accentuer la confusion d'un public qui, étourdi par des conseils qui changent constamment, finit par ne plus savoir comment bien s'alimenter.

« Ma première réaction a vraiment été pour le public, de dire : "*Oh boy*, on va encore créer un raz-de-marée, de la confusion, du désengagement aussi dans la confiance des gens envers la recherche" », a dit le professeur Benoît Lamarche, de l'École de nutrition de l'Université Laval.

Cette recherche, poursuit-il, a le mérite de « brasser les cartes » et de forcer les chercheurs à réfléchir, ce qui est absolument essentiel à la progression du savoir.

« Le problème, c'est la dissémination de ces résultats-là dans le public, tout de suite : on crée de la confusion, on crée du désengagement et les gens perdent confiance, a expliqué le professeur Lamarche. On nous demande beaucoup de faire valoir nos recherches au grand public, de montrer que les investissements en recherche servent à quelque chose, mais dans le domaine de la nutrition, ça cause de la confusion. Aux yeux du public, les recommandations ont l'air de constamment changer, et le danger est là. Ça ne nous aide pas à donner de la crédibilité au domaine. »

La docteure Anita Koushik, qui se spécialise notamment dans l'épidémiologie du cancer au CHUM, abonde dans le même sens.

« C'est toujours la même chose pour la recherche sur les habitudes alimentaires, a-t-elle lancé. Le message diffère toujours. Il y a plusieurs personnes qui mangent de la viande de façon saine. Le message avant, je pense, était qu'il fallait arrêter de manger de la viande, et peut-être que ce n'est pas exactement le message qu'on doit donner pour des raisons de santé. Si on en mange trop, c'est ça le problème.

QUELQUES NUANCES

Cela étant dit, il convient d'apporter quelques nuances aux conclusions de la méta-analyse, préviennent les experts consultés.

"L'article mentionne la viande rouge et la charcuterie ensemble, et il semble que les deux n'ont pas été analysés séparément, a ainsi fait remarquer la docteure Koushik. Si c'est le cas, si on parle de trois ou quatre portions par semaine, pour la charcuterie, c'est beaucoup, et c'est même une quantité très élevée, selon les évaluations qui ont été faites par le Fonds mondial de recherche sur le cancer, et je ne sais pas si on peut dire à la population que c'est correct de manger cette quantité."

La charcuterie contient en effet des ingrédients (comme des agents de conservation) qu'on ne retrouve pas dans la viande rouge et qui pourront avoir un impact sur la santé. Il est donc difficile de formuler des recommandations uniques pour les deux produits.

Elle craint aussi que l'étude ne soit "trompeuse" pour la population, puisque la santé des grands consommateurs de viande rouge et de charcuterie pourrait profiter d'une certaine réduction.

De plus, les auteurs de la méta-analyse ont accordé une notation "faible" à la qualité des études qu'ils ont passées en revue, ce qui voudrait dire que l'association qu'elles font entre la consommation de viande rouge et certains problèmes de santé n'est pas nécessairement fiable.

"Dans le système [que les auteurs ont utilisé], toutes les études épidémiologiques partent avec un niveau de qualité 'faible' et on ne peut pas monter plus haut que ça, a-t-il révélé. Donc on applique un moule aux études épidémiologiques en nutrition [...] qui est basé sur des approches parfaites, c'est à dire des essais randomisés contrôlés à double insu qu'on ne peut pas faire en nutrition. On applique des règles au niveau de la qualité des évidences qui sont un peu sévères, d'après moi, pour l'épidémiologie nutritionnelle, parce qu'on n'a pas d'autres moyens de le faire. On ne pouvait pas être plus haut que 'faible', à cause de la nature même de l'outil de mesure."

Pas étonnant, donc, que la population ne sache plus si elle doit faire griller une boulette de viande ou une boulette de protéines végétales pour prendre soin de sa santé.

"Comme d'habitude avec les habitudes alimentaires, c'est toujours la modération qui est importante", a résumé la docteure Koushik.



Selon les experts interrogés, l'impact réel de ces travaux sera d'abord et avant tout d'alimenter les discussions entre chercheurs, en plus d'accentuer la confusion d'un public qui, étourdi par des conseils qui changent constamment, finit par ne plus savoir comment bien s'alimenter. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

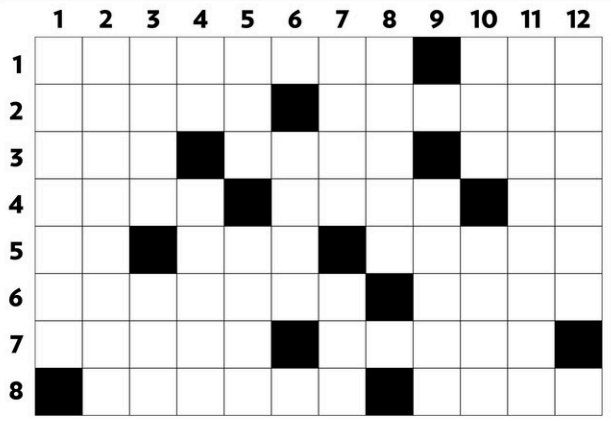


0010493



0016209

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Pencher d'un côté puis de l'autre. – Avant Quichotte.
2 Vedette de la chanson adulée du public. – Dans la fable de *la Fontaine*, il s'est fait battre par la tortue.
3 Permet de s'y retrouver un peu plus. – C'est le mot étoile, en anglais. – Exprime au moyen de la parole.
4 Courroie qui est fixée au mors du cheval. – Personnes ignorantes. – Héros de Spielbreg qui vient de l'espace.
5 Il y en a quatre dans un jeu de cartes. – Conjonction qui introduit une explication. – Qui est en bonne santé, n'est pas malade.
6 Pays d'Europe dont la capitale est Reykjavik. – Se gagnent par hasard.
7 Qui sont à eux. – Se dit d'un climat très sec.
8 Fixé dans la mémoire. – Qui existe véritablement.

VERTICALEMENT

1 Grande fenêtre faite de pièces de verre colorées.
2 Faire parvenir quelque chose à l'adresse de quelqu'un.
3 Angle formé par deux rues. – Déchiffrée en parlant d'une lettre.
4 Troisième personne. – Différence entre deux grandeurs ou valeurs.
5 Déterminant qui désigne des choses. – Poignée de la tasse.
6 Pas de bonne heure.
7 Se prend avant de faire un saut en longueur. – Autour d'une île.
8 Créés par des chatouillements.
9 Tacher, souiller.
10 Disque compact sur lequel on peut enregistrer des images et des sons. – Matière que l'on retrouve dans l'eau de mer et dans les algues.
11 Dirigée dans une direction précise.
12 Qui ne sont pas floues.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	B	A	C	L	E	■	B	L	E	U
2	I	M	A	G	E	■	T	R	A	I	N	S
3	S	I	R	E	■	M	E	U	R	T	R	E
4	P	R	I	S	M	E	■	D	■	S	A	S
5	U	■	O	■	I	M	P	E	R	■	C	■
6	T	O	L	E	R	E	R	■	H	E	I	N
7	E	L	E	V	E	■	I	G	U	A	N	E
8	R	E	S	E	R	V	E	■	M	U	E	T

MOT MYSTÈRE

REVOLUTION - Un mot de 10 lettres

P	E	C	H	A	F	A	U	D	R	O	U	O	T	T
E	A	G	O	F	F	E	N	S	I	V	E	S	S	R
E	C	J	A	N	G	L	D	O	D	X	N	H	O	I
C	H	T	O	L	D	R	O	E	A	S	O	C	U	D
N	O	B	I	U	I	E	T	R	C	I	Y	O	O	I
A	L	S	E	E	E	T	Q	E	E	R	L	L	O	T
E	E	E	R	P	T	U	E	F	D	A	E	L	F	X
H	T	M	T	O	A	Y	E	R	R	A	L	T	E	E
C	U	E	I	R	T	T	E	A	N	E	U	T	T	S
E	P	R	T	U	U	G	B	C	L	E	R	G	E	P
D	E	I	E	E	I	O	E	T	I	E	L	O	D	I
S	D	L	M	M	M	S	C	A	B	U	S	T	N	R
I	B	E	E	T	O	P	M	I	N	S	U	R	G	E
E	R	D	N	E	G	E	L	R	O	Y	A	U	M	E
Y	E	R	E	I	H	T	R	E	B	E	H	A	X	O

ABUS
BARA
BERTHIER
BLEU
CHOLET
CLERGE
CONDE
COUR
DECADI
DECHEANCE
DECRET
DEPUTE
DOLEANCES
DROUOT
DUCOS
ECHAFAUD
EGALITE
EGLISE
ELIRE
EMERY
EMEUTE
ETAT
EUROPE
FETE
FLOREAL
FRERON
GUADET
HAXO
HEBERT
IMPOT
INSURGE
LARREY
LEGENDRE
LIBERTE
LODI
LOI
LYON
NOAILLES
NOBLE
OCHS
OFFENSIVE
PAJOU
QUARTIDI
REFRACTAIRE
REGIME
ROYAUME
SEXTIDI
SOU
SPIRE
TEMPLE
TITRE
TRIDI

Solution du dernier numéro : BLASPHÉMER 04-10-2019

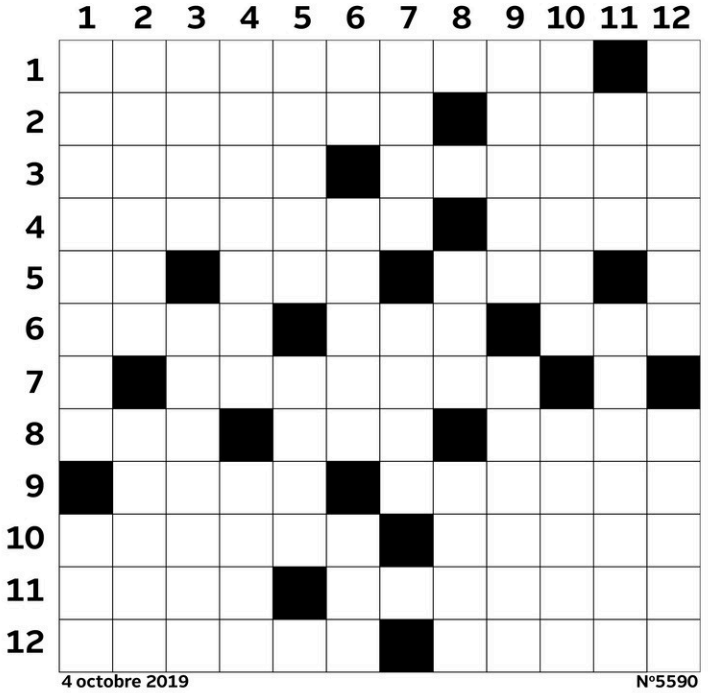
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Qui se produit çà et là et de temps à autre.
2. État le plus heureux dont on puisse jouir - Formule ressassée.
3. Liquide clair et ambré - Était agent du roi.
4. Champignon - Incompétents.
5. Article d'importation - Pas à eux - Qui ont vu le jour.
6. Coule au Congo - Troisième personne - Ce n'est pas une école de l'humour !.
7. Mousseline de coton légère.
8. Boisson inodore - Compagnon - Adipeux.
9. Terme de jazz - Recouvre sa vigueur.
10. L'écolier y écrit - Regarde avec mépris.
11. Ils ont la tête dure - Atteindre la terre.
12. Fait partie de la famille - Met fin à.

VERTICALEMENT

1. Couverte d'écume - Direction d'un navire.
2. Suite de mots - Posture de yoga.
3. Filin frappé sur une ancre - Bigler.
4. Redonner de la vigueur - Pas compliqué.
5. Prénom féminin - Comblé de cadeaux.
6. Cinq cent un - Civilisation musulmane - Il est pingre.
7. On y parle russe - Etablir un lien.
8. Abri dans un arbre - Tête de rocher.
9. Manufacture - Ne tient pas compte de.
10. Boit de l'alcool - Opérations militaires.
11. Arrose Strasbourg - Bécasses.
12. L'hôtesse parfaite - Mesure de bois.



4 octobre 2019 N°5590

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	N	T	A	G	R	U	E	L	■	A
2	A	M	O	R	C	E	E	■	G	A	R	S
3	L	E	V	I	E	R	■	B	O	N	U	S
4	E	R	I	C	■	E	C	R	U	E	■	U
5	T	■	C	O	B	■	O	U	T	R	E	R
6	T	R	E	T	E	A	U	X	■	E	R	E
7	E	U	S	■	A	G	R	O	S	T	I	S
8	■	D	■	N	U	L	■	M	E	S	S	■
9	A	E	D	E	■	O	R	A	L	■	T	A
10	G	R	I	V	E	S	■	N	E	P	A	L
11	H	A	V	E	■	S	P	I	C	U	L	E
12	A	L	A	S	K	A	■	E	T	R	E	S

0006462

SUDOKU

2				7			6	1
				3				
					9		2	3
			9	4				
6	8		7			2		4
		3			2	1		8
	1	7			6			
		5		9			1	
3					4			7

Niveau de difficulté : difficile 4867

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	7	4	5	6	3	2	9	8
5	8	2	4	1	9	7	3	6
9	6	3	8	2	7	5	4	1
4	5	7	1	3	6	8	2	9
2	1	8	9	7	4	3	6	5
6	3	9	2	5	8	1	7	4
3	4	6	7	8	1	9	5	2
7	2	1	6	9	5	4	8	3
8	9	5	3	4	2	6	1	7

4866

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O	R	C	O	N	I	E	E	D	S	E	E	R	E
U	E	R	E	T	G	L	S	T	R	E	R	N	E
S	N	S	T	T	L	T	N	S	N	T	■	L	E
S	■	P	E	I	F	I	I	A	■	■	■	■	■
F	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Thème : Citation de Gérald Lescarbeault

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Bernard Berenson : Les miracles ne se produisent que pour ceux qui y croient.

HOROSCOPE

Vendredi 4 octobre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Vos chances d'avancement professionnel seront directement liées à votre capacité de guider vos collègues et de superviser leur travail. L'attitude gagnante est toujours celle qui fait part de la plus grande initiative. Vous pourriez vous associer, vous lier d'amitié ou vous éprendre d'une personne qui, à prime abord, semble avoir peu de points communs avec vous...

Taureau (20 avril au 20 mai)
Toutes les surprises seront possibles avec l'arrivée de la Lune en Capricorne, au carré de Mars! Votre vie sentimentale et vos liens affectifs seront placés sous de bons auspices. Voici une journée pour planifier un entretien en tête à tête avec la personne qui vous tient à c□ur, mais allez-y doucement si vous ne voulez pas l'effrayer. N'adoptez pas une attitude envahissante...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Une affaire qui stagnait depuis un certain temps pourrait soudainement se mettre à évoluer. Ne démissionnez surtout pas. Il y a parfois un délai plus ou moins long entre les efforts et leurs résultats. Par ailleurs, vous ne devriez pas éprouver de honte par rapport à certains goûts ou passe-temps qui ne font pas l'unanimité. Osez affirmer fièrement ce que vous aimez.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Maintenant que la Lune arrive pour deux jours en Capricorne, juste en face du Cancer, la vie publique et les circonstances sociales devraient vous réussir. Voici une bonne période pour prononcer un discours ou divertir un auditoire. Vous n'aurez pas besoin d'exagérer les faits pour convaincre les autres de votre point de vue. Votre logique devrait suffire à les persuader...

Lion (23 juillet au 22 août)
Les exigences d'une personne que vous aimez ne sont probablement pas aussi déraisonnables que vous le croyez, mais votre point demeure tout autant acceptable et légitime. Un compromis serait souhaitable afin d'éviter les tensions et les discussions désagréables. Avec l'arrivée de la Lune en Capricorne, approchez l'autre avec diplomatie et agissez en toute bonne volonté.

Vierge (23 août au 22 sept.)
L'arrivée de la Lune en Capricorne mettra l'accent sur la vérité. Si vous avez été victime d'une injustice, il est probable qu'un développement heureux survienne, éliminant ainsi les soupçons qui pesaient sur vous. Il est également possible que les coupables d'un méfait soient dévoilés, ce qui répandrait un sentiment de soulagement dans votre entourage.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Ne permettez pas à la Lune en Capricorne, au carré de la Balance, de semer le doute dans votre esprit. Vous auriez intérêt à rester fidèle à votre première idée et à ignorer les propos défaitistes. Si quelqu'un qui ne vous intéresse pas vous fait des avances, considérez cela comme un compliment et dites-lui simplement, gentiment, que ses sentiments ne sont pas réciproques.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Si vous avez l'impression que quelqu'un ne vous dit pas toute la vérité, votre intuition ne se trompe peut-être pas. Toutefois, cette personne craint probablement votre réaction et n'agit pas nécessairement par malice. Avec Mercure maintenant en Scorpion, abordez le sujet avec tact et démontrez que vous êtes parfaitement en mesure d'entendre la vérité.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Une relation tendue devrait maintenant peu à peu s'harmoniser. Par ailleurs, voici un bon moment pour mettre de l'ordre dans vos priorités. Débarrassez-vous déjà de ce dont vous ne vous servez plus jamais. Certains de vos proches pourraient en faire bon usage. En effectuant un petit ménage d'automne, vous lancerez un appel au changement et à la nouveauté.

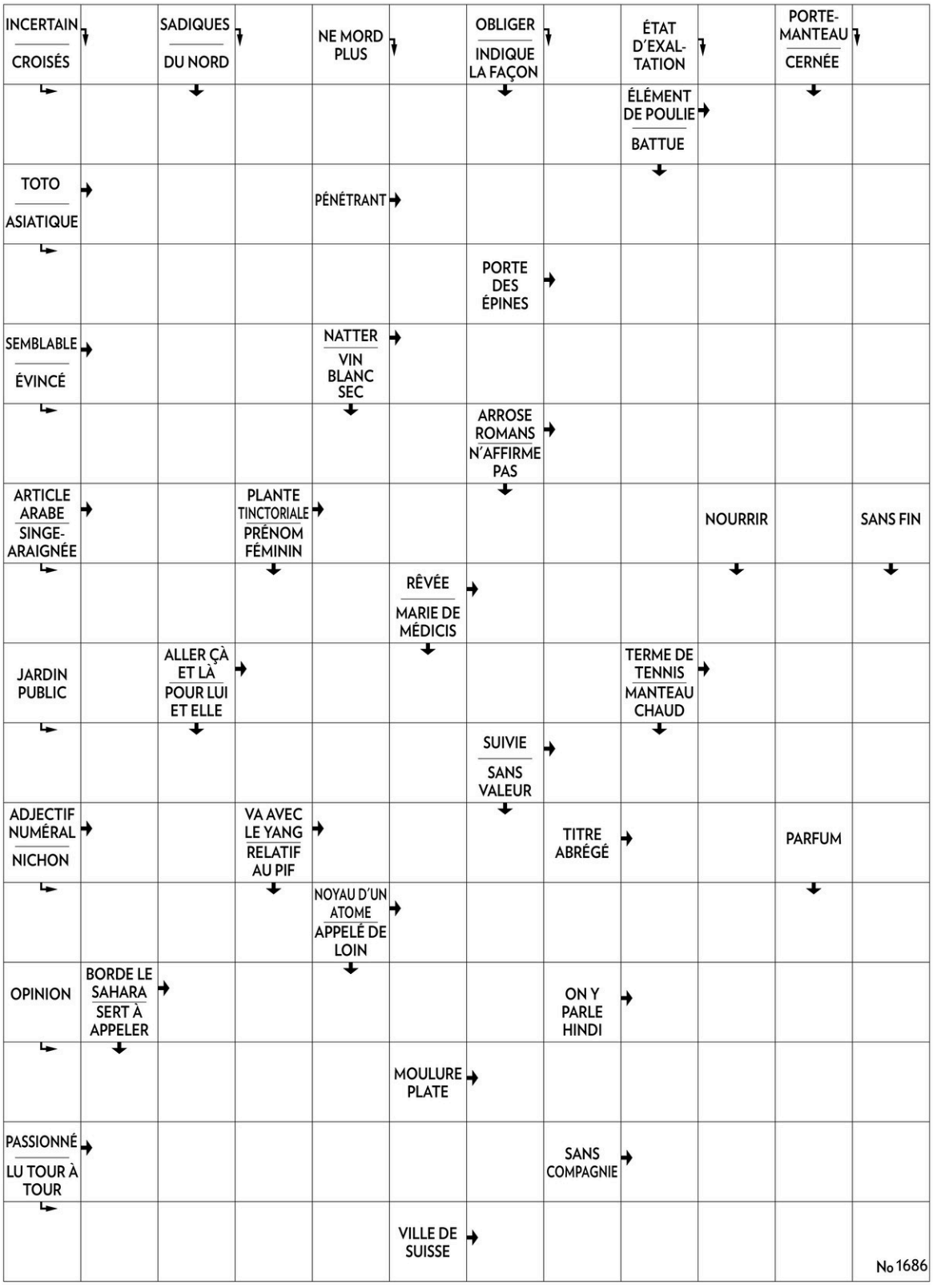
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
L'arrivée de la Lune pour deux jours en Capricorne devrait vous donner un petit coup de pouce. Voici un bon moment pour soumettre un projet, car le fruit de vos efforts devrait être bien accueilli. L'enthousiasme débordant de certaines personnes risque même de vous étonner. Rappelez-vous qu'il n'y a rien d'impossible et que tout peut changer en cinq minutes...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Le Soleil et Vénus en Balance favorisent les fusions et le mélange d'éléments disparates. Ceci s'applique autant à vos projets d'affaires qu'à vos activités sociales. Vous serez sûrement capable de créer un petit chef d'□uvre en harmonisant des influences multiples. Vous pourriez également faire régner l'harmonie au sein d'un groupe d'individus plutôt hétéroclites...

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Vous auriez avantage à vous exprimer franchement, même si vous pensez que certaines de vos remarques puissent déplaire à votre entourage. Osez verbaliser ce que vous pensez quand vos proches vous racontent leurs histoires. Si vous taisez vos réticences, on pourrait vous inclure dans des projets qui ne vous conviennent pas. Et l'arrivée de la Lune en Capricorne devrait vous plaire...

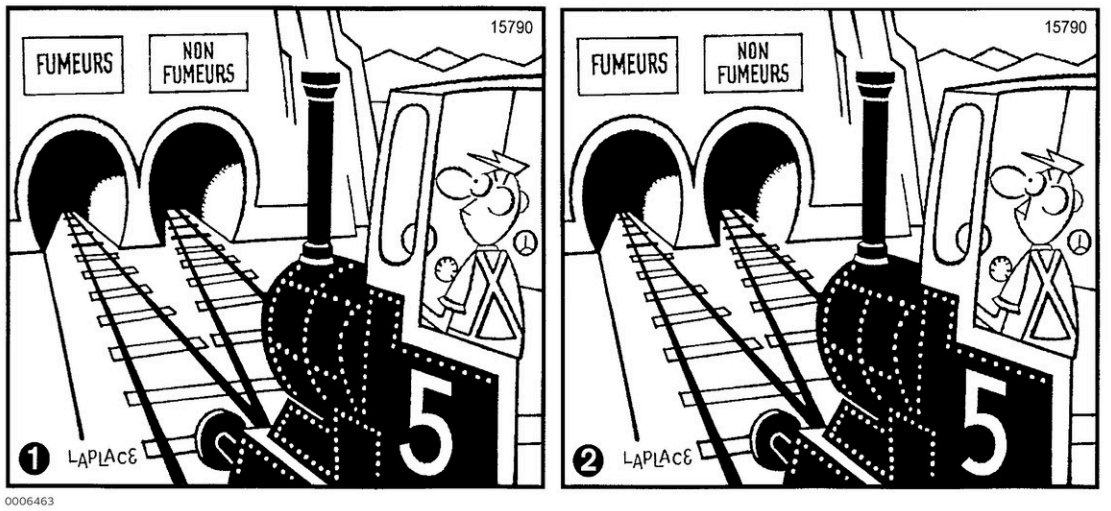
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



No 1686

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



0006463

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La bouche de l'homme.
2 Son pantalon incomplet sous les bretelles. • 3 La queue du « 5 » est plus courte. • 4 Un rivetage non indiqué sur le haut de la chaudière.
5 Une traverse incomplète devant la locomotive.
6 Une traverse plus courte sous le tunnel de gauche. • 7 L'intérieur du tunnel de droite est incomplet.
8 Pied de la montagne non indiqué.

WWW.HANNEQUART.COM

laVoixdel'Est CONCOURS

Le pool

À la fin de la saison **1 000$** en certificats-cadeaux du Grand Bazar

Prix hebdomadaire **25$** à la CANTINE Ô P'TIT CREUX

AU GRAND BAZAR **La Source du sport** LE SPORT, ON CONNAÎT ÇA

Consultez les pages sportives de *La Voix de l'Est* chaque jeudi, à compter du 31 octobre 2019, pour connaître les résultats et les gagnants des prix hebdomadaires.

Liste des joueurs au repêchage 2019-2020

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- NIKITA KUCHEROV	TB.	41	87	128
2- CONNOR MCDAVID	EDM.	41	75	116
3- PATRICK KANE	CHI.	44	66	110
4- SIDNEY CROSBY	PIT.	35	65	100
5- STEVEN STAMKOS	TB.	45	53	98

RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- LEON DRAISAITL	EDM.	50	55	105
2- NATHAN MACKINNON	COL.	41	58	99
3- JOHNNY GAUDREAU	CAL.	36	63	99
4- ALEXANDER BARKOV	FLO.	35	61	96
5- JOHN TAVARES	TOR.	47	41	88

RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JONATHAN HUBERDEAU	FLO.	30	62	92
2- MIKKO RANTANEN	COL.	31	56	87
3- CLAUDE GIROUX	PHI.	22	63	85
4- JACK EICHEL	BUF.	28	54	82
5- AUSTON MATTHEWS	TOR.	37	36	73

RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRAD MARCHAND	BOS.	36	54	100
2- MITCH MARNER	TOR.	26	68	94
3- ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	51	38	89
4- MARK SCHEIFELE	WIN.	38	46	84
5- TAYLOR HALL	NJ.	11	26	37

RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRAYDEN POINT	TB.	41	51	92
2- BLAKE WHEELER	WIN.	20	71	91
3- ARTEMI PANARIN	NYR.	28	59	87
4- DAVID PASTMAK	BOS.	38	43	81
5- TYLER SEGUIN	DAL.	33	47	80

RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- SEBASTIAN AHO	CAR.	30	53	83
2- JAKE GUENTZEL	PIT.	40	36	76
3- SEAN COUTURIER	PHI.	33	43	76
4- NICKLAS BACKSTROM	WAS.	22	52	74
5- DYLAN LARKIN	DÉT.	32	41	73

RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- SEAN MONAHAN	CAL.	34	48	82
2- ONATHAN TOEWS	CHI.	35	46	81
3- ALEX DEBRINCAT	CHI.	41	35	76
4- TEUVO TERAVAINEN	CAR.	21	55	76
5- EVGENI MALKIN	PIT.	21	51	72

RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PATRICE BERGERON	BOS.	32	47	79
2- ELIAS LINDHOLM	CAL.	27	51	78
3- MATTHEW TKACHIK	CAL.	34	43	77
4- RYAN O'REILLY	STL.	34	43	77
5- MARK STONE	LV.	33	40	73

RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MIKA ZIBANEJAD	NYR.	30	44	74
2- EVGENY KUZNETSOV	WAS.	21	51	72
3- MORGAN RIELLY	TOR.	20	51	72
4- VALDIMIR TARASENKO	STL.	33	35	68
5- FILIP FORSBERG	NAS.	28	22	50

RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRENT BURNS	SJ.	16	67	83
2- PHIL KESSEL	PHO.	27	55	82
3- ALEXANDER RADULOV	DAL.	29	43	72
4- RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	28	41	69
5- ANZE KOPITAR	LA.	22	38	60

RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- GABRIEL LANDESKOG	COL.	34	41	75
2- TOMAS HERTL	SJ.	35	39	74
3- JOHN CARLSON	WAS.	13	57	70
4- ELIAS PATTERSSON	VAN.	28	38	66
5- JAKUB VORACEK	PHI.	20	46	66

RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MAX DOMI	MTL.	28	44	72
2- EVGENY DADONOV	FLO.	28	42	70
3- TIMO MEIER	SJ.	30	36	66
4- RYAN JOHANSEN	NAS.	14	50	64
5- MATHEW BARZAL	NYI.	18	44	62

RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- DAVID KREJCI	BOS.	20	53	73
2- MIKE HOFFMAN	FLO.	36	34	70
3- LOGAN COUTURE	SJ.	27	43	70
4- KYLE CONNOR	WIN	34	32	66
5- ERIK KARLSSON	SJ.	3	42	45

RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MATT DUCHENE	NAS.	31	39	70
2- SAM REINHART	BUF.	22	43	65
3- WILLIAM KARLSSON	LV.	24	32	56
4- BRAYDEN SCHENN	STL.	17	37	54
5- RYAN GETZLAF	ANA.	14	34	48

RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- CAM ATKINSON	CLB.	41	28	69
2- JEFF SKINNER	BUF.	40	23	63
3- JONATHAN MARCHESSAULT	LV.	25	34	59
4- KRISTOPHER LETANG	PIT.	16	40	56
5- JAMIE BENN	DAL.	27	26	53

RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JOE PAVELSKI	SJ.	38	26	64
2- BROCK BOESER	VAN.	26	30	56
3- VICTOR HEDMAN	TB.	12	42	54
4- TOREY KRUG	BOS.	6	47	53
5- JACK HUGHES	NJ.	0	0	0

RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PIERRE-LUC DUBOIS	CLB.	27	34	61
2- TOMAS TATAR	MTL.	25	33	58
3- T.J. OSHIE	WAS	25	29	54
4- JONATHAN DROUIN	MTL.	18	35	53
5- P.K. SUBBAN	NJ.	9	22	31

RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PHILLIP DANAULT	MTL.	12	41	53
2- BRENDAN GALLAGHER	MTL.	33	19	52
3- ALEX GALCHENYUK	PIT.	19	22	41
4- MAX PACIORETTY	LV.	22	18	40
5- JESPERI KOTKANIEMI	MTL.	11	23	34

1000$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 1 000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité chez les marqueurs, seront déterminants:

1. le plus de buts.

2. la meilleure fiche dans les + et -.

Vous devez être abonné au site Internet pour être admissible à ce prix

RÈGLEMENTS ABRÉGÉS

Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour adressée et affranchie à DÉFI HOCKEY INC., C.P. 1061, Thetford Mines (Québec) G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions gratuitement par Internet. Une seule demande par enveloppe sera acceptée.

Si vous désirez recevoir un accès informatique pour faire vos échanges, connaître votre classement et votre pointage mis à jour quotidiennement, cochez la case au bas du bulletin d'inscription et joignez-y un chèque ou un mandat-poste de 15 $ (taxes comprises). Vous pourrez alors consulter ces informations sur Internet en tout temps. Dans ce pool de hockey, un but rapporte un point et une passe vous vaut également un point. Sont admissibles au pool, les résidants du territoire de *La Voix de l'Est*. Voyez tous les règlements sur **www.defihockey.com**

BULLETIN D'INSCRIPTION / *LA VOIX DE L'EST*

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs dans la grille, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés, dans les cases correspondantes ci-contre. Conservez une copie de la grille pour vos dossiers. Remplissez le bulletin et postez-le au plus tard le vendredi 11 octobre 2019, le cachet de poste faisant foi.

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____ Âge: _____

☐ J'inclus un chèque ou un mandat-poste de 15$ au nom de Défi Hockey inc. pour recevoir un NIP et un mot de passe me permettant de consulter mon classement, mis à jour quotidiennement, et effectuer des transactions sur Internet. Vous recevrez ces informations dans la semaine du 28 octobre 2019.

Un seul bulletin par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté. Aucun achat requis.

Postez ce bulletin d'ici le vendredi 11 octobre 2019 à l'adresse suivante: **DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES QC G6G 7N5**

RONDE 1	RONDE 2	RONDE 3	RONDE 4	RONDE 5

RONDE 6	RONDE 7	RONDE 8	RONDE 9	RONDE 10

RONDE 11	RONDE 12	RONDE 13	RONDE 14

RONDE 15	RONDE 16	RONDE 17	RONDE 18

0016668

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est



VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7685 Condos à vendre

Granby, 101 Saint-Michel, 4½,2 ch., 2 s/bains, 3e étage, asc., vue sur le lac et la montagne, piscine, salle de réception, **450-777-4162**

7686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

SUPER opportunité. Entreprise d'entretien paysager à vendre. Rentable et facile à gérer, clientèle déjà établie. Disponible maintenant. Contactez-nous au 450-522-4409.

7776 Avis, événements

Marché artisanal d'automne au Marché des Artisanats Dunham 12 - 14 octobre. Location 450-295-2252.
Facebook @marchedesartisanatsdunham.

7782 Santé et soins à domicile

RECHERCHE personne fiable et chaleureuse pour présence de nuit (21:00-9:00) pour 4 nuits sur semaine. Ste Anne de La Perade 1-450-618-0900

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
RELAXATION - FORFAIT. 7/7 GRANBY

MASSAGE SUÉDOIS
SYLVIE : 450 521-4362

7819 Messages personnels

AUX PLAISIRS XXX
Cowansville. Je te reçois et me déplace pour un instant de plaisir. Jolie, forte poitrine. de 11 h à 22 h. 450 330-2780

Besoin de décompresser?
Jolie femme mature te reçoit en privé.
Pour info : 450 558-8593 (pas de textos)

7834 Offres d'emploi

AU VIEUX DULUTH RECHERCHE
Plongeur(euse) et cuisinier(ère)
temps partiel avec expérience
CV:845 Principale, Les Galeries de Granby.

COFFREUR DE BÉTON demandé, avec ou sans expérience, carte santé et sécurité obligatoire, Granby, **450 534-3685.**

DOOLY'S BROMONT
recherche barman/barmaid,
temps plein ou temps partiel
Envoyez CV à :
doolysbromont@doolysquebec.com
ou demandez Mélanie 450 405-2216

MANOEUVRE demandé(e), 40h/sem. à Waterloo, pour info 450-577-5746, faire parvenir C.V. avec références à: eco_flam@yahoo.ca

MÉCANICIEN agricole recherché(e) à temps partiel, semi-retraité(e) bienvenue, St-Césaire, 450 360-9011.

NOUS EMBAUCHONS
Résidence de personnes âgées :
- préposé(e) à l'entretien et s/manger de soir, à partir de14.50$;
- concierge de nuit, 16$;
préposé(e) aux soins jour, soir ou nuit, à partir de 15$.
Apportez votre CV au :
345,St-Jacques, bureau 100
ou : jm.immeubleslandry@videotron.ca

RÉCEPTIONNISTE, serveur(euse), livreur(euse), buss-boy(girl), bienvenue aux étudiant(e)s les fins de semaine). Apporter C.V. au Resto Med et Grillarde, 430 rue Sud, Cowansville, (info: 450-266-1266)

SERVEUR (EUSE), LIVREUR (EUSE) demandé(e), temps plein et temps partiel. Royal Pizza, apporter CV. :1215 Shefford, Bromont, ou téléphoner au : 450 919-3434

URGENT
Drainage Ostiguy & Robert Inc.
RECHERCHE MANOEUVRE
poste permanent saisonnier qui consiste à raccorder les drains en travail d'équipe avec avantages sociaux, salaire compétitif.
Contactez-nous par téléphone :
Pierre Ostiguy : 450 830-9278
ostiguy@xplornet.com

URGENT
Tu aimes les personnes âgées et tu aimerais égayer leur journée en les aidant. Nous recherchons de bon(ne)s **préposé(e)s aux bénéficiaires** à temps partiel, poste temps plein de nuit, pour joindre nos équipes dynamiques pour nos 2 résidences à Granby. Avec ou sans expérience (formation offerte) communiquer avec nous au 450-521-6330 pour entrevue ou CV au : 320 rue St-Hubert, Granby, Qc J2G 5N4, demander Nathalie Lemieux

7851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

7873 Divers à vendre

★ SPÉCIAL HALLOWEEN ★
Gratuit : une mini citrouille / enfant.
Balles de paille, tiges de maïs, courges décoratives, citrouilles et plus.

★ FRUITS ET LÉGUMES ★
POMMES, FRAISES, POIRES ET + AMÉLANCHE (SURGELÉE)
OIGNON 10 LBS : 2 pour 5$,
COURES : 6 pour 10$
TOMATE DE CHAMPS ET DE SERRE, PIMENT, CONCOMBRES ET +.

En boutique, produits maison transformés : miel, produits d'érable et +.
Nouveau : FLEURS SÉCHÉES À CUEILLIR OU EN KIOSQUE

LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355, Principale Est,
St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744
FRUITERIE RELAIS 68
St-Alphonse de Granby

7874 Ventes garage Granby

OUTILS, comme neuf, cuisinière, sofa lit, ens. de cuisine, et +, vend/sam au 3001 Brodeur O. St-Alphonse, 450-776-8532

7895 Avis publics

Commission scolaire Eastern Townships School Board
Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que la directrion générale de la Commission scolaire Eastern Townships présentera les états financiers et le rapport du vérificateur externe pour l'année scolaire 2018-2019 au Conseil des commissaires, à la réunion ordinaire qui aura lieu le 22 octobre 2019, à 19 h à la salle de réunion située au 340, rue Saint-Jean-Bosco à Magog, Québec.

Donné à Magog, Québec,
ce 4e jour d'octobre 2019
Le secrétaire général
Eric Campbell

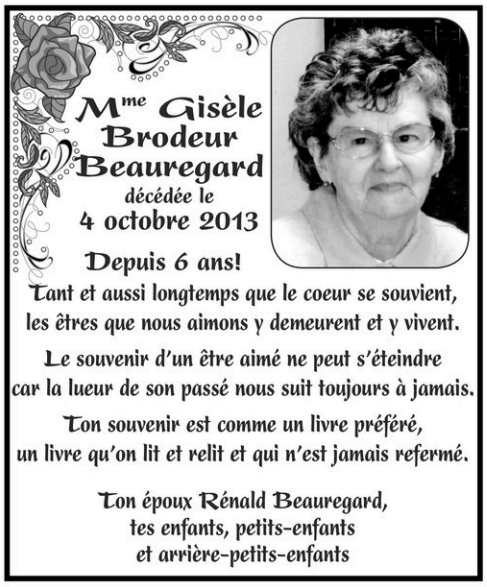
compte sur moi

leucan

Faites une **différence** pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

415445



Mme Gisèle Brodeur Beauregard
décédée le
4 octobre 2013
Depuis 6 ans!

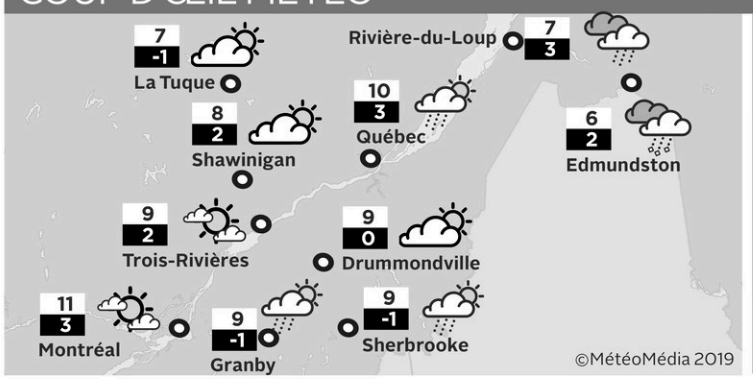
Tant et aussi longtemps que le coeur se souvient,
les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent.

Le souvenir d'un être aimé ne peut s'éteindre
car la lueur de son passé nous suit toujours à jamais.

Ton souvenir est comme un livre préféré,
un livre qu'on lit et relit et qui n'est jamais refermé.

Ton époux Rénald Beauregard,
tes enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 11
Min. 4
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Dimanche
Max. 17
Min. 14
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %

Lundi
Max. 14
Min. 10
Pluie
Précipitations : 80 %

Mardi
Max. 16
Min. 5
Ciel variable
Précipitations : 30 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	9	4
Bromont	Averses	9	-1
Chibougamau	Averses	5	-3
East Angus	Averses	8	-4
Gaspé	Averses	7	4
Gatineau	Beau	10	0
Îles-de-la-Mad.	Averses	8	6
Joliette	Beau	10	1
La Grande	Averses	7	1
La Malbaie	Averses	8	4
Maniwaki	Variable	8	-5
Rimouski	Averses	6	3
Saguenay	Variable	7	1
Saint Georges	Averses	7	-2
Victoriaville	Averses	8	-1

LE SOLEIL

6h52 18h25
Durée du jour: 11h33

LA LUNE
Lever : 13h38 Coucher : 22h37
05 oct. 13 oct. 21 oct. 27 oct.

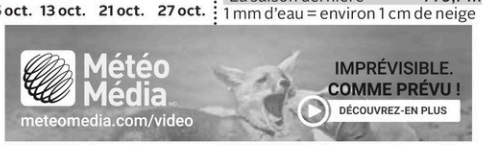
ALMANACH

Maximum hier	10,0°
Minimum hier	0,0°
Normale le jour	14,0°
Normale la nuit	5,8°
Record max	26,1°/1951
Record min	-3,5°/1996

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	54,7 mm
Ce mois-ci l'an dernier	15,9 mm
Cette saison	1030,5 mm
La saison dernière	779,7 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige



BOISVERT NÉE PICHETTE
Mme Denise - *1949-2019*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison Victor-Gadbois, le 24 septembre 2019, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Denise Pichette, épouse de Paul-Émile Boisvert.
Outre son époux, elle laisse dans le deuils ses filles : Andrée (Claude Bouchard), Josée (Jimmy Bouchard) et Nicole (Jean-François Duclos), ses petits-enfants : Denis, Sophie, Vicky, Benoît, Thomas, Charlotte, Émile, Zoé, Tommy, Samuel, Alexie et Laurence, ses frères et soeurs ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille de Mme Boisvert recevra les condoléances le samedi 5 octobre 2019 à 10 h, en l'église de Rougemont. Les funérailles seront célébrées au même endroit le samedi à 11 h, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.
Des dons à la fondation de la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés.

DESNOYERS Complexe Funéraire
1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

BOURGEOIS GAGNÉ
Mme Rita - *1931-2019*

AVIS DE DÉCÈS

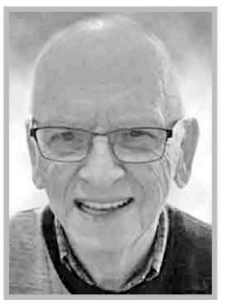


Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 2 octobre 2019, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Rita Bourgeois, épouse de feu monsieur Lucien Gagné, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Pierre Bergeron), Jacqueline (Jacques Lacroix), feu Pierrette, Nicole (Daniel Bisson), Sylvie (Jacques Poulin), Colette, Daniel, René (Lisette Hémond), Yvan (Suzanne Ingram); ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses arrière-arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de l'urgence de l'Hôpital de Granby pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le lundi 7 octobre 2019 à compter de 16 h, suivi de la célébration de la Parole à 18 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium du même endroit
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAMBERT
M. Yves - *1935-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Subitement au CHUS de Sherbrooke, le 26 septembre 2019, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Yves Lambert. Il était l'époux de feu madame Lucille Martin Lambert, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil son fils : Sylvain (Chantal Dion) de Saint-Césaire, ses petits-enfants : Pierre-Olivier (Émilie Lacasse), Vincent, Rosalie; ses arrière-petits-enfants : Romy, Charlie, Hubert; son amie de coeur : Louise Brodeur et ses enfants, ses collègues de travail de chez Bombardier BRP, avec qui il a adoré partager plus de 30 ans de service. La famille de Élie Brodeur de Granby. Ainsi que sa soeur Huguette Lambert et sa belle-soeur Réjeanne Lambert. La famille de sa défunte femme, autres parents et plusieurs amis.
Monsieur Lambert repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 5 octobre 2019 à compter de 12 h, suivi des funérailles à 14 h en l'église St-Luc de Granby. La mise en place aura lieu à une date ultérieure au columbarium Les Jardins Funéraires Bessette de Granby.
En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ainsi qu'à la Fondation Mira seraient apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fmcoeur.com https://www.mira.ca/fr/faire-un-don.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAPLANTE
Mme Francine - *1951-2019*

AVIS DE DÉCÈS



À Bromont, le 21 septembre 2019 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Francine Laplante, épouse de Jean-Rock Beauchemin.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils : Jocelyn, Patrick (Karine Lamarre), ses petits-enfants : Mathéo et Florance. Son frère Normand (Diane Léveillé), sa soeur Louisette (Germain Duchesneau) ainsi que plusieurs belles-soeurs, beaux-frères, neveux, nièces et autres parents et amis.
La famille vous accueillera le samedi 5 octobre à compter de 10 h 30 à l'église Très-Sainte-Trinité, 200 boul. Robert, Granby, J2H 0R2, les funérailles suivront en ce même lieu à midi. L'inhumation aura lieu par la suite au cimetière Mgr Pelletier.
Des dons à la Maison au Diapason seraient appréciés.

DÉSORMIERS
M. Michel - *1952-2019*

AVIS DE DÉCÈS



De Granby, le 1er octobre 2019, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Michel Désormiers, conjoint de Mme Thérèse Chaput, fils de feu Paul-Émile Désormiers et de feu Marie-Paule Frégeau.
Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa soeur Marguerite (André Côté); sa belle-mère Blanche Guimond Chaput, sa nièce Sylvie (Claude Leblanc), sa petite-nièce Jessica; ses beaux-frères et belles-soeurs : André (Micheline Gagné), Carmen (François Laflamme), Marcel et Maurice; ainsi que plusieurs autres parents et amis. Il était frère de feu Claude et feu Yvon.
Selon ses volontés, aucune célébration n'aura lieu. Les arrangements funéraires ont été confiés au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville.
La famille remercie sincèrement tout le personnel de l'Hôpital de Granby et du CHUS Fleurimont pour les excellents soins prodigués. Un merci particulier à Dr. Dufour pour son dévouement et professionnalisme.
Vos messages de sympathie peuvent être transmis via le site du Complexe : www.complexebm.com

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Nous célébrons la vie!*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

PICKEN
Mme Norma May - *1948-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Au New Jersey, le 12 septembre 2019 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Norma May Picken, conjointe de Roger D'Amato, demeurant à Waterloo. Fille de feu Howard et Hazel Picken.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Donna Wheller (Randy), Tammy Roach (Tony), ses petits-enfants : Ashley (Simon), Craig (Sam), Jessie (Karen), Shawn (Jen), Brent (Christie), Siara, ses douze arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Kenny David (Mary), Pat (Leonard), Verna (Robin), Howard Jr. (Marsha), Ivan (Shirley), Irene (Mike). Elle laisse aussi ses nièces, neveux, autres parents et amis.
La famille recevra les condoléances à la RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BESSETTE, le vendredi 4 octobre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Ainsi que le samedi 5 octobre de 9 h à 10 h 45. Les funérailles auront lieu en l'église United Church de Waterloo à 11 h.
Au lieu des fleurs, des dons à SPCA ou à une fondation de votre choix seraient appréciés. https:/www.spca.com/en/donate.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY 2018-2019

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	1	1	0	0	0	1	5	2	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Toronto	1	1	0	0	0	1	5	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Buffalo	1	1	0	0	0	1	3	1	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	1	1	0	0	0	1	6	4	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Washington	1	1	0	0	0	1	3	2	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Caroline	1	1	0	0	0	0	4	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	1	0	0	0	1	0	3	4	1	0-0-0-0	0-0-0-1	0-0-0-1	P-1
Ottawa	1	0	1	0	0	0	3	5	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Pittsburgh	1	0	1	0	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-0-0-0	0-1-0-0	P-1
Floride	1	0	1	0	0	0	2	5	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Boston	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Philadelphie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
New Jersey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Columbus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	1	0	0	1	0	0	2	3	1	0-0-1-0	0-0-0-0	0-0-1-0	P-1
Winnipeg	1	0	1	0	0	0	4	6	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	1	1	0	0	0	1	4	1	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Edmonton	1	1	0	0	0	1	3	2	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Vancouver	1	0	1	0	0	0	2	3	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	1	0	1	0	0	0	1	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Nashville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Minnesota	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Colorado	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Dallas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Anaheim	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Arizona	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

LNH

Mercredi 2 octobre
Ottawa 3 Toronto 5
Washington 3 St. Louis 2 (P)
Vancouver 2 Edmonton 3
San Jose 1 Vegas 4
Jeudi 3 octobre
Winnipeg 4 N.Y. Rangers 6
Montréal 3 Caroline 4 (F)
Buffalo 3 Pittsburgh 1
Floride 2 Tampa Bay 5
Minnesota à Nashville, 20h.
Boston à Dallas, 20h30.
Calgary au Colorado, 21h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Vendredi 4 octobre
Chicago à Philadelphie, 14h.
Winnipeg au New Jersey, 19h.
Toronto à Columbus, 19h.
Washington à N.Y. Islanders, 19h.
Vegas à San Jose, 22h30.
Samedi 5 octobre
New Jersey à Buffalo, 19h.
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h.
Tampa Bay en Floride, 19h.
Montréal à Toronto, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Detroit à Nashville, 20h.
Dallas à St. Louis, 20h.
Boston en Arizona, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Anaheim, 22h.
Vancouver à Calgary, 22h.
Los Angeles à Edmonton, 22h.
Dimanche 6 octobre
Tampa Bay en Caroline, 17h.
Dallas à Detroit, 19h.
Winnipeg à N.Y. Islanders, 19h.
Lundi 7 octobre
St. Louis à Toronto, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.

MARQUEURS

MATCH HORS-CONCOURS

	B	A	Pts
Pacioretty, Vegas	4	6	10
Matthews, Tor	5	3	8
Eberle, NYI	4	3	7
Barzal, NYI	2	5	7
Edler, Van	1	6	7
Gaudette, Van	4	2	6
Kostin, STL	3	3	6
Pastrnak, Bos	3	3	6
Pettersson, Van	3	3	6
Tkachuk, Ott	3	3	6
Schwartz, STL	2	4	6
Wheeler, Win	2	4	6
Schenn, STL	1	5	6
Blais, STL	1	5	6
Eichel, Buf	1	5	6
Schultz, Pit	0	6	6
Debrusk, Bos	4	1	5
Jurco, Edm	3	2	5
Vrana, Was	3	2	5
Verhaeghe, TB	2	3	5
Bear, Edm	2	3	5
Butcher, NJ	2	3	5
Petry, Mon	2	3	5
Barkov, Flo	2	3	5
Dadonov, Flo	2	3	5
Hirose, Det	1	4	5

CANADIEN (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	PTS
Petry	4	2	3	5
Gallagher	3	3	1	4
Danault	4	2	2	4
Suzuki	5	1	3	4
Weal	5	1	2	3
Lehkonen	4	1	2	3
Weber	4	0	3	3
Tatar	4	2	0	2
Cousins	5	1	1	2
Peca	4	1	1	2
Kulak	4	1	0	1
Thompson	3	1	0	1
Fleury	5	0	1	1
Armia	4	0	1	1
Drouin	4	0	1	1
Domi	4	0	1	1
Ouellet	3	0	1	1
Reilly	3	0	1	1
Poehling	2	0	1	1
Kotkaniemi	5	0	0	0
Hudon	5	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Mete	4	0	0	0
Chiarot	4	0	0	0
Weise	4	0	0	0
Price	3	0	0	0
Folin	3	0	0	0
Alzner	2	0	0	0
Kinkaid	2	0	0	0
Lindgren	2	0	0	0
Byron	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2	0	0	8	0	3,04	,875
Kinkaid	1	1	0	3	1	1,50	,961
Lindgren	1	1	0	6	0	3,03	,870

SÉNATEURS (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	PTS
Tkachuk	4	3	3	6
Brown	4	2	2	4
Borowiecki	4	0	4	4
Duclair	4	2	1	3
Tierney	3	1	2	3
Chlapik	3	2	0	2
Ryan	3	2	0	2
Anisimov	3	2	0	2
Chabot	4	1	1	2
Balcers	3	1	1	2
Ennis	3	1	1	2
Batherson	5	0	1	1
Demelo	4	0	1	1
Goloubef	3	0	1	1
White	3	0	1	1
Hainsey	3	0	1	1
Sabourin	4	0	0	0
Brannstrom	4	0	0	0
Pageau	4	0	0	0
Zaitsev	3	0	0	0
Anderson	3	0	0	0
Nilsson	3	0	0	0
Szwarz	2	0	0	0
Paul	2	0	0	0
Boedker	2	0	0	0
Ebert	1	0	0	0
Trepanier	0	0	0	0
Thomson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1	1	0	5	0	2,14	,948
Nilsson	0	1	1	10	0	3,68	,875

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	8	6	1	0	1	39	27	13
Longueuil	5	5	0	0	0	28	13	10
Granby	7	4	2	1	0	34	28	9
Chambly	8	3	4	1	0	27	38	7
La Côte du Sud	7	3	4	0	0	28	30	6
St-Gabriel	8	2	5	1	0	33	46	5

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	7	7	0	0	0	41	11	14
St-Jérôme	8	5	3	0	0	35	26	10
Terrebonne	8	5	3	0	0	32	25	10
Montréal-Est	7	2	5	0	0	24	36	4
Lac St-Louis	8	2	6	0	0	26	36	4
Gatineau	9	1	8	0	0	25	56	2

Dimanche 29 septembre
La Côte du Sud 6 Lac St-Louis 4
Chambly 2 Princeville 8
St-Gabriel 2 St-Jérôme 8
Gatineau 1 Valleyfield 8
Jeudi 3 octobre
Valleyfield à Chambly, 19h30.
Vendredi 4 octobre
Longueuil à Terrebonne, 19h30.
St-Jérôme à Mtl.-Est, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
Lac St-Louis à Gatineau, 20h.

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	7	5	2	0	0	25	20	10
Alma	8	4	4	0	0	31	34	8
Ste-Foy	8	3	4	0	1	20	28	7
St. Lawrence	6	3	3	0	0	22	18	6

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laflèche	7	5	1	1	0	26	19	11
Lennoxville	8	4	3	1	0	35	28	9
Sorel-Tracy	7	4	3	0	0	26	21	8
St-Hyacinthe	7	3	2	2	0	23	19	8

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	8	6	2	0	0	30	20	12
A.-Laurendeau	7	4	3	0	0	26	26	8
Lionel-Groulx	7	1	4	1	1	10	28	4
Abitibi-T.	6	1	5	0	0	14	27	2

Vendredi 4 octobre
Ste-Foy à Laflèche, 19h15
St-Laurent à Sorel-Tracy, 19h30
Lionel-Groulx à Lennoxville, 20h
St-Hyacinthe à Thetford, 20h
Samedi 5 octobre
Alma en Abitibi, 13h
St-Laurent à St.Lawrence, 15h30
Thetford à Ste-Foy, 19h30
L-Groulx à A-Laurendeau, 19h40

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	5	4	0	0	1	25	13	9
Chicoutimi	4	3	0	1	0	13	11	7
Québec	5	3	2	0	0	17	15	6
B.-Comeau	5	2	2	1	0	10	15	5

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	6	5	1	0	0	24	15	10
B.-Boisbriand	4	2	1	0	1	15	19	5
Val-d'Or	5	1	2	2	0	13	13	4
Gatineau	5	1	2	2	0	17	19	4

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlottetown	5	4	0	1	0	20	10	9
Cap-Breton	5	4	1	0	0	25	21	8
Moncton	5	3	2	0	0	19	19	6
St-Jean	5	2	3	0	0	17	25	4
Halifax	5	2	3	0	0	13	14	4
A.-Bathurst	5	0	4	0	1	11	20	1

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	6	4	1	1	0	19	17	9
Shawinigan	4	3	1	0	0	12	7	6
Victoriaville	6	1	3	0	2	20	26	4
Drummondville	5	1	4	0	0	15	26	2

Mardi 1er octobre
Sherbrooke 4 Val-d'Or 3 (P)
Mercredi 2 octobre
Sherbrooke 2 R.-Noranda 4
Halifax 5 Drummondville 1
Victoriaville 6 B.-Comeau 2
Cap-Breton 2 Rimouski 9
Moncton 4 Gatineau 3
Jeudi 3 octobre
Québec 3 A.-Bathurst 1
Saint-Jean 1 Charlottetown 5
Vendredi 4 octobre
Québec à Charlottetown, 18h30.
Drummondville à Val-d'Or, 19h.
Rimouski à Sherbrooke, 19h.
Gatineau à Victoriaville, 19h.
Cap-Breton à B.-Comeau, 19h30.
Halifax à Chicoutimi, 19h30.
Moncton à R.-Noranda, 19h30.
B.-Boisbriand à Shawinigan, 19h30.
Samedi 5 octobre
Halifax à B.-Comeau, 16h.
Cap-Breton à Chicoutimi, 16h.
Rimouski à B.-Boisbriand, 16h.
Moncton à Val-d'Or, 16h.
A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Shawinigan à Gatineau, 19h.
Drummondville à R.-Noranda, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 3 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Marleau, R.-N.	6	6	7	13
Lafrenière, Rimouski	5	3	10	13
Paré, Rimouski	5	7	4	11
Sokolov, C.-B.	5	4	7	11
Hinam, R.-N.	6	4	7	11
Zavgorodniy, Rimouski	5	3	7	10
L'Heureux, Moncton	5	3	6	9
Roy, Gatineau	5	5	3	8
Beaucage, R.-N.	6	5	3	8
Abramov, Victoriaville	6	4	4	8
Serdyuk, Victoriaville	4	6	1	7
Robert, Sherbrooke	6	4	3	7
Dubé, Québec	4	4	3	7

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	8	5	3	0	0	21	12	15
St-François	7	4	3	0	0	34	22	12
Lévis	9	4	4	1	0	34	25	12
Jonquière	8	3	4	1	0	20	27	9
Notre-Dame	9	1	7	1	0	21	45	3

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	8	7	1	0	0	35	15	21
C.C.-LeMoy.	8	5	3	0	0	22	29	14
St-Hyacinthe	9	4	5	0	0	30	36	12
Lac-St-Louis	8	3	4	1	0	29	31	9
Châteauguay	8	2	5	1	0	24	31	7

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	8	6	2	0	0	34	23	18
L.-Montréal	8	5	3	0	0	23	24	15
St-Eustache	8	5	2	1	0	32	27	14
C.E.-Blondin	6	3	3	0	0	11	18	9
Amos	8	3	5	0	0	27	32	9

Samedi 28 septembre
Châteauguay 6 Jonquière 1
Notre-Dame 5 L.-St-Louis 4 (P)
Amos 2 Lévis 5
Dimanche 29 septembre
Saint-Hyacinthe 2 L.-Montréal 4
Amos 2 Lévis 8
Châteauguay 4 Jonquière 3
Gatineau 0 Trois-Rivières 4
C.C.-LeMoy. 0 C.E.-Blondin 1
Notre-Dame 1 Magog 3
St-François 8 Saint-Eustache 4
Mercredi 2 octobre
Lévis 7 Notre-Dame 2
Vendredi 4 octobre
St-François à Jonquière, 19h.
Lévis à Trois-Rivières, 19h.
Saint-Hyacinthe à Magog, 19h.
C.E.-Blondin à Gatineau, 19h30.
L.-St-Louis au C.-LeMoy.,19h30.
Saint-Eustache à Châteauguay, 19h35.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	33	17	6	10	61	41	61
Atlanta	33	17	12	4	55	42	55
Philadelphie	33	16	10	7	57	48	55
D.C. United	33	13	10	10	42	38	49
New York	33	14	13	6	53	48	48
Toronto	33	12	10	11	56	52	47
N.-Angleterre	33	11	10	12	49	54	45
Chicago	33	9	12	12	50	45	39
Montréal	33	11	17	5	44	60	38
Columbus	33	10	15	8	39	46	38
Orlando	33	9	14	10	42	47	37
Cincinnati	33	6	22	5	31	75	23

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	33	20	4	9	82	36	69
Minnesota	33	15	10	8	52	42	53
Seattle	33	15	10	8	51	49	53
Los Angeles Gal.	33	16	14	3	56	55	51
Salt Lake	33	15	13	5	45	41	50
Portland	33	13	13	7	49	48	46
Dallas	33	12	12	9	48	46	45
San Jose	33	13	15	5	51	52	44
Colorado	33	12	15	6	57	60	42
Kansas City	33	10	15	8	49	61	38
Houston	33	11	18	4	45	57	37
Vancouver	33	8	15	10	37	58	34

Dimanche 29 septembre
Toronto 2 Chicago 2
Philadelphie 0 Columbus 2
Atlanta 1 Montréal 1
New York City 0 N.-Angleterre 2
D.C. United 0 New York 0
Orlando 1 Cincinnati 1
Portland 2 Kansas City 2
Dallas 0 Colorado 3
Vancouver 4 Los Angeles Gal. 3
Houston 1 Salt Lake 2
Seattle 1 San Jose 0
Los Angeles FC 1 Minnesota 1
Dimanche 6 octobre
Cincinnati à D.C. United, 16h.
New York à Montréal, 16h.
N.Y. City à Philadelphie, 16h.
Columbus à Toronto, 16h.
Chicago à Orlando, 16h.
N.-Angleterre à Atlanta, 16h.
L.A. Galaxy à Houston, 16h.
Kansas City à Dallas, 16h.
San Jose à Portland, 16h.
Minnesota à Seattle, 16h.
Salt Lake à Vancouver, 16h.
Colorado à Los Angeles FC, 16h.

HOCKEY

UNIVERSITAIRE

EST

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Carleton	1	1	0	0	5	4	2
UQTR	1	0	0	1	4	5	1
McGill	0	0	0	0	0	0	0
RMC	0	0	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0	0	0
Concordia	0	0	0	0	0	0	0
Laurentienne	0	0	0	0	0	0	0
Nipissing	0	0	0	0	0	0	0
Ontario Tech	0	0	0	0	0	0	0
Queen's	0	0	0	0	0	0	0

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Laurier	0	0	0	0	0	0	0
York	0	0	0	0	0	0	0
Waterloo	0	0	0	0	0	0	0
Ryerson	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0	0
Guelph	0	0	0	0	0	0	0
Brock	0	0	0	0	0	0	0
Western	0	0	0	0	0	0	0
Windsor	0	0	0	0	0	0	0
Lakehead	0	0	0	0	0	0	0

Mercredi 2 octobre
Carleton 5 UQTR 4 (F)
Jeudi 3 octobre
Lakehead à Waterloo, 19h
Ottawa à McGill, 19h
Vendredi 4 octobre
UQTR à RMC, 19h
Guelph à Toronto, 19h
Lakehead à Laurier, 19h07
Windsor à Brock, 19h15
Queen's à Laurentienne, 19h30
Carleton à Concordia, 19h30
Nipissing à Ontario Tech, 19h30

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bécancour	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0
Donnacona	0	0	0	0	0	0	0	0
Granby	0	0	0	0	0	0	0	0
Joliette	0	0	0	0	0	0	0	0
La Tuque	0	0	0	0	0	0	0	0
Louiseville	0	0	0	0	0	0	0	0
Nicolet	0	0	0	0	0	0	0	0
Plessisville	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 4 octobre
Joliette à Plessisville, 20h30
Granby à Bécancour, 20h30
Louiseville à Donnacona, 21h
Nicolet à La Tuque, 21h
Samedi 5 octobre
Bécancour à Granby, 20h
Donnacona à Cap-Mad., 20h

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	14	11	3	0	417	276	22
Montréal	13	7	6	0	339	339	14
Ottawa	14	3	11	0	238	422	6
Toronto	13	2	11	0	256	429	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	13	9	4	0	349	280	18
Winnipeg	14	9	5	0	405	299	18
x-Saskatchewan	13	9	4	0	361	294	18
Edmonton	14	7	7	0	338	302	14
C.-B.	14	4	10	0	315	377	8

Samedi 28 septembre
Edmonton 21 Ottawa 16
Saskatchewan 41 Toronto 16
Montréal 23 C.-B. 25
Vendredi 4 octobre
Edmonton à Hamilton, 19h.
Samedi 5 octobre
Calgary à Montréal, 16h.
Winnipeg à Saskatchewan, 19h.
Toronto en C.-B., 22h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	4	0	0	1,000	122	27
Buffalo	3	1	0	,750	76	63
Miami	0	4	0	,000	26	163
N.Y. Jets	0	3	0	,000	33	70

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cleveland	2	2	0	,500	89	91
Baltimore	2	2	0	,500	135	100
Pittsburgh	1	3	0	,250	76	88
Cincinnati	0	4	0	,000	57	110

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	2	2	0	,500	78	78
Indianapolis	2	2	0	,500	94	102
Jacksonville	2	2	0	,500	84	84
Tennessee	2	2	0	,500	91	62

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	4	0	0	1,000	135	94
Oakland	2	2	0	,500	79	102
L.A. Chargers	2	2	0	,500	90	74
Denver	0	4	0	,000	70	93

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	1	0	,750	107	56
Philadelphie	2	2	0	,500	110	105
N.Y. Giants	2	2	0	,500	87	97
Washington	0	4	0	,000	66	118

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	3	1	0	,750	85	69
Chicago	3	1	0	,750	66	45
Detroit	2	1	1	,625	97	95
Minnesota	2	2	0	,500	84	63

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	3	1	0	,750	84	92
Tampa Bay	2	2	0	,500	123	117
Caroline	2	2	0	,500	95	80
Atlanta	1	3	0	,250	70	99

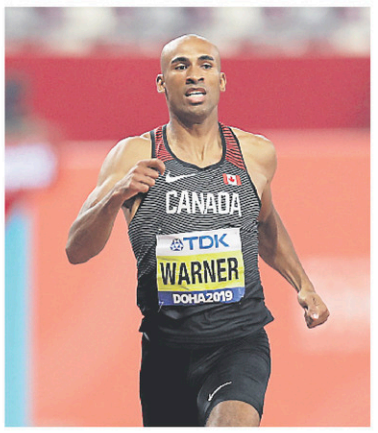
SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	3	0	0	1,000	96	54
Seattle	3	1	0	,750	103	89
L.A. Rams	3	1	0	,750

CHAMPIONNATS MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Damian Warner gagne le bronze en décathlon

La Presse canadienne



Damian Warner — PHOTO ASSOCIATED PRESS

DOHA, Qatar — Le Canadien Damian Warner a remporté le bronze en décathlon aux Championnats mondiaux d'athlétisme, tandis que son compatriote Pierce LePage a terminé en cinquième position.

Warner occupait le deuxième rang du classement général après neuf épreuves, à 15 points de l'Estonien Maicel Uibo.

L'Allemand Niklas Kaul, troisième avant la dernière épreuve, a finalement mêlé les cartes lors du 1500 mètres. Il s'est imposé en 4 minutes 15,70 secondes pour passer de la troisième marche du podium à la première.

Kaul a conclu le décathlon avec 8691 points, un record personnel. Uibo a suivi avec 8604 points, aussi un record personnel. Warner a complété le podium avec 8529 points.

Warner, de London en Ontario, s'est installé en tête après le lancement du 1500 m, avec Uibo qui le talonnait de près. Kaul a ensuite pris les choses en main et a dicté le rythme jusqu'à la fin.

Uibo a pris le troisième rang de l'épreuve en 4 : 31,51, voyant son avance de 19 points sur Kaul s'effacer au classement général. Warner s'est contenté du neuvième rang de la course en 4 : 40,77.

Il ajoute néanmoins une troisième médaille à sa collection en carrière aux Mondiaux. Il avait gagné le bronze en 2013 et l'argent en 2015. Warner avait aussi gagné le bronze aux Jeux olympiques de Rio, en 2016.

« Je suis content d'offrir une autre médaille au Canada, mais je suis un peu déçu, a dit Warner. Les six dernières semaines menant à ce décathlon avaient été difficiles pour plusieurs raisons, mais je suis heureux que la saison soit terminée. Je peux me reposer, puis me préparer pour une grosse saison l'an prochain. »

Le Canada a maintenant remporté cinq médailles — une d'argent et quatre de bronze — avec trois jours à faire aux Mondiaux.

L'état des forces a été ébranlé pendant la huitième épreuve, quand le Français Kevin Mayer a dû se retirer puisqu'il n'a pas réussi à survoler la barre lors de l'épreuve du saut à la perche.

Mayer dominait le classement après sept épreuves, mais il n'a pas réussi à survoler la barre lors de l'épreuve du saut à la perche. Détenteur du record du monde, champion mondial en titre et médaillé d'argent des Jeux olympiques de 2016, Mayer souffrait de blessures à une cuisse et à un tendon d'Achille.

OMNIUM DE CHINE

Auger-Aliassime éliminé, Andreescu en quarts

La Presse canadienne

PÉKIN, Chine — Pendant que la Canadienne Bianca Andreescu flotte sur un véritable nuage, son jeune compatriote Félix Auger-Aliassime vit un sérieux creux de vague.

Andreescu a récolté une 17e victoire de suite jeudi, défaisant l'Américaine Jennifer Brady 6-1, 6-3 à l'Omnium de Chine.

Andreescu, 6e au classement mondial, a ainsi obtenu son billet pour les quarts de finale où elle affrontera la Japonaise Naomi Osaka, classée 4e. Plus tôt jeudi, Osaka a facilement défait l'Américaine Alison Riske 6-4, 6-0.

La Canadienne de 19 ans était beaucoup plus satisfaite de sa performance que la veille contre la Belge Elise Mertens.

« Je pense avoir livré une solide performance aujourd'hui, a analysé Andreescu. J'ai employé les bonnes stratégies, je suis demeurée aussi positive que possible parce que hier (mercredi), ça n'avait pas été aussi bien en matière d'attitude. Aujourd'hui, je suis très fière de mon attitude. Ç'a été l'élément principal aujourd'hui, avec mon service. »

Andreescu a sauvé les quatre balles de bris auxquelles elle a fait et a amélioré la qualité de son service. Elle a réussi 63 % de ses premiers services et a gagné 78 % des points après avoir logé sa première balle en jeu. Andreescu a terminé le match avec cinq as et une seule double faute.

« Elle excelle au service, a noté Andreescu au sujet de Brady, et je devais donc m'assurer que mon service était efficace aujourd'hui. Je crois que lorsque j'affronte des joueuses dotées de très bons services, le mien devient meilleur inconsciemment. Je ne sais pas comment, mais c'est ce qui se passe et c'est une bonne chose. Je suis vraiment satisfaite à cet égard. »

Plus tard dans la journée, Auger-Aliassime, 20e au monde, n'a pas fait le poids devant l'Allemand Alexander Zverev, deuxième tête de série, s'inclinant en deux manches de 6-3, 6-1 en seulement 63 minutes dans un match de deuxième tour. Auger-Aliassime a perdu cinq de ses six dernières sorties.

Zverev a été dominant à son service, gagnant 25 points sur 27 après avoir placé sa première balle en jeu. Il a réussi cinq as, deux de plus que le Québécois qui a aussi commis quatre doubles fautes.

Auger-Aliassime n'a remporté que trois points sur 15 en deuxième balle et seulement 24 points sur 48, globalement, à son service. Zverev n'a fait face à aucune balle de bris, et a s'est donné sept chances de bris. Il en a converti quatre.

SHAPOVALOV PERD À TOKYO

Par ailleurs, les impressionnantes performances du Belge David Goffin lors de ce qui est devenu l'un de ses tournois de prédilection se sont poursuivies jeudi, cette fois aux dépens du Canadien Denis Shapovalov.

Goffin, seul ancien champion toujours en lice, a défait Shapovalov en deux manches de 7-6 (5), 7-6 (2) pour mériter son billet aux quarts de finale de l'Omnium de tennis du Japon.

Goffin a gagné 77 % des points lorsqu'il a placé ses premières balles de service en jeu et a sauvé les deux balles de bris auxquelles il a fait face. Il a eu besoin d'une heure 53 minutes pour éliminer le Canadien.

« J'ai essayé de briser son service pendant le match, mais je n'ai pas réussi. Mais j'ai très bien servi. Nous avons tous deux été très solides au service », a analysé Goffin.

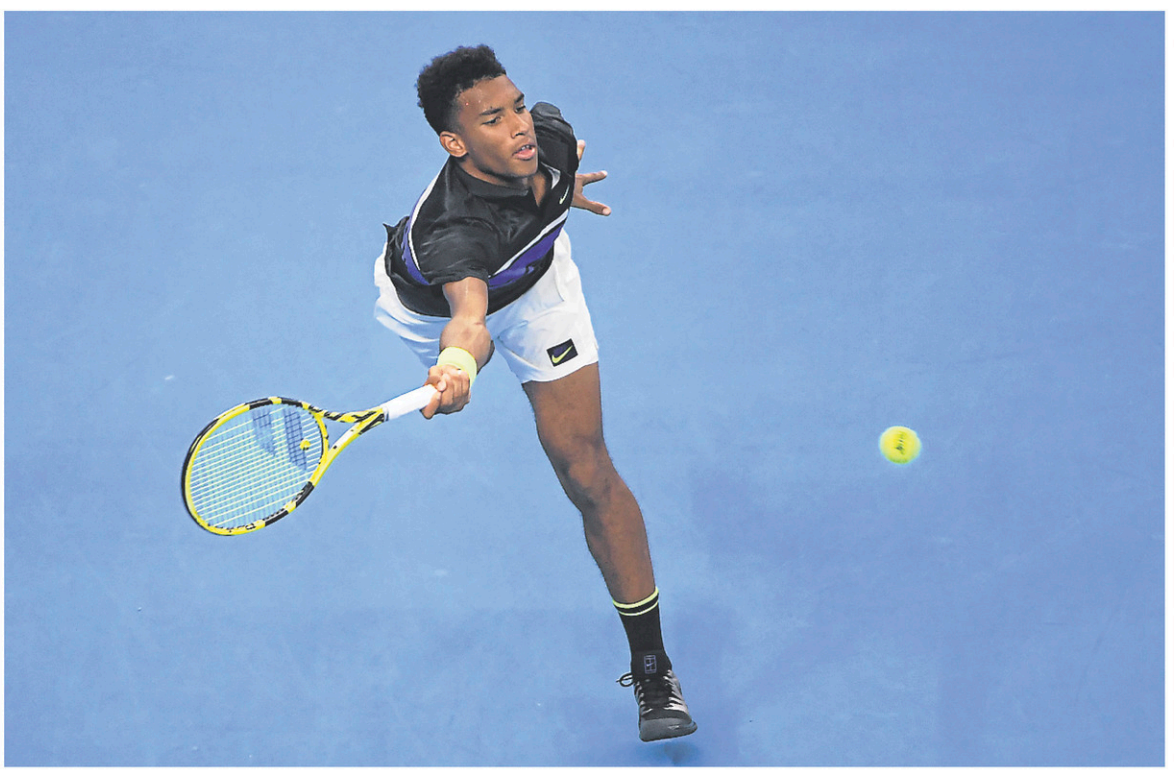
« Dans les deux bris, le score était de 6-1 et j'aurais pu gagner le premier plus rapidement. J'ai eu un autre deuxième bon bris au deuxième set et globalement, je suis satisfait de ma performance. Ç'a été une bonne bataille. »

Goffin a atteint la finale lors de ses deux participations précédentes à l'Omnium du Japon. En 2016, il s'était incliné face à l'Australien Nick Kyrgios avant de vaincre le Français Adrian Mannarino en 2017.

En quarts de finale, Goffin se mesurera au Sud-Coréen Hyeon Chung, qui a eu le meilleur face au Croate Marin Cilic 6-4, 3-6, 6-1.

Vendredi, le Serbe Novak Djokovic affrontera le Français Lucas Pouille.

— Avec l'Associated Press


Félix Auger-Aliassime n'a pas fait le poids devant l'Allemand Alexander Zverev, s'inclinant en deux manches de 6-3, 6-1 en seulement 63 minutes dans un match de deuxième tour. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

EN BREF

MONDIAL DE SOCCER U-17

Maxime Bourgeois invité pour un camp préparatoire

Canada Soccer a sélectionné sept joueurs de l'Académie de l'Impact de Montréal pour son camp préparatoire en Argentine, du 11 au 22 octobre, en vue de la Coupe du monde masculine U17 de la FIFA 2019 qui se déroulera au Brésil du 26 octobre au 17 novembre. Le gardien Benjamin Collins, les défenseurs Keesean Ferdinand et Maxime Bourgeois (de Granby), les milieux de terrain Tomas Giraldo, Sean Rea et Matthew Catavolo, ainsi que l'attaquant Mouhamadou Kane sont les représentants de l'Impact dans le groupe de 23 joueurs sélectionnés. En phase de groupes, le Canada affrontera le Brésil le 26 octobre lors du match d'ouverture de la compétition, l'Angola le 29 octobre et la Nouvelle-Zélande le 1er novembre. Les trois matchs seront disputés au Stade Walmir Campelo Bezerra, à Brasilia. La phase à élimination directe commencera le 5 novembre. Le Canada s'est qualifié pour la Coupe du monde masculine des moins de 17 ans de la FIFA 2019 le 12 mai dernier, en s'imposant 4-3 aux penaltys (1-1) contre le Costa Rica en quart de finale du Championnat masculin U17 de la Concacaf.

LA PRESSE CANADIENNE

FOOTBALL SCOLAIRE

Les Incroyables juvéniles veulent profiter du contexte

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Incroyables du football juvénile entament leur deuxième moitié de saison vendredi soir au parc Jean-Yves-Phaneuf en recevant le Drakkar de la polyvalente Hyacinthe-Delorme de Saint-Hyacinthe. Une occasion pour les Granbyens de repartir à neuf et de faire oublier une première moitié de saison qui s'est avérée rien de moins que catastrophique.



Les Incroyables juvéniles (en noir) ont perdu leurs quatre premiers matchs et, pire encore, ils ont été blanchis trois fois. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Les Incroyables ont perdu leurs quatre premiers matchs et, pire encore, ils ont été blanchis trois fois. Et alors qu'ils visaient très haut, ça va prendre un miracle afin qu'ils participent seulement aux séries éliminatoires.

« On a rendez-vous avec une équipe qui n'a pas encore gagné cette saison (cinq défaites) et nous jouons devant nos partisans, a souligné l'entraîneur en chef Maxime Harkans. Bref, le contexte est favorable et il faut en profiter. »

Harkans a peine à expliquer le mauvais début de saison de son équipe.

« On a eu un excellent camp de printemps et nous avions toutes les raisons du monde d'être confiants à l'approche de la nouvelle saison. Mais on dirait qu'il y a des choses qui ont changé dans l'attitude des jeunes pendant l'été. Mais il nous reste quatre matchs et on peut au moins finir la saison en force. »

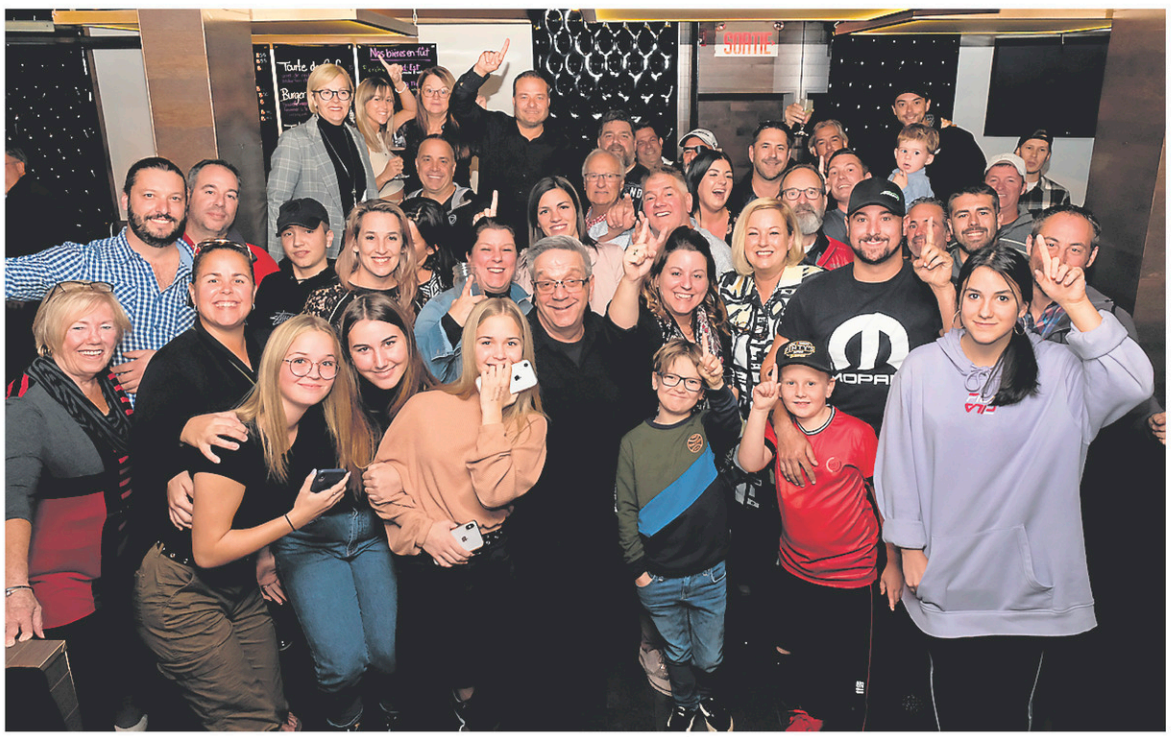
Harkans est d'avis que la défensive se débrouille « plutôt bien ». Mais l'attaque ne génère rien, avouera-t-il.

« On a apporté des changements à notre structure offensive depuis le départ du coordonnateur Iannick Beauchamp, mais apprendre un nouveau système, ça peut être long. »

D'ici à la fin de la saison, le quart Charles-Antoine Lemieux va céder une partie de son temps de jeu à Léonard Michaud. On parlera maintenant d'alternance.

« On essaie des choses, on n'a pas le choix », termine Harkans.

› UNE FÊTE POUR ANDREW RANGER



Derrière le volant, Andrew Ranger est toujours en contrôle de sa destinée. Mais jeudi soir, au restaurant Oblon de la rue Principale, le pilote a eu droit à toute une surprise alors que plusieurs parents et amis se sont réunis afin de célébrer en sa compagnie son titre de champion de la série canadienne de NASCAR, qu'il a remporté le week-end dernier sur l'ovale de Jukasa, en banlieue d'Hamilton. « Je ne m'y attendais pas du tout. Je me sens privilégié. Vraiment, j'ai la meilleure famille et les meilleurs amis du monde! », a lancé avec émotion Ranger, qui profitera maintenant de vacances plus méritées que jamais. **MICHEL TASSÉ** — PHOTO ALAIN DION

PÈRE DU STADE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL

Décès de l'architecte Roger Taillibert

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'architecte français Roger Taillibert, père du Stade olympique de Montréal, est décédé à Paris à l'âge de 93 ans.

Il avait atteint une grande notoriété en 1965 avec la construction de la piscine de Deauville, en France, puis du Parc des Princes de Paris, au tournant des années 1970, des ouvrages qui avaient fait sa renommée comme spécialiste de l'utilisation des voiles de béton et comme concepteur d'installations sportives.

« Il avait une architecture unique. M. Taillibert utilisait une architecture avec des courbes. Il utilisait beaucoup le cercle, l'ellipse plutôt que la ligne droite », raconte Claude Phaneuf, qui était ingénieur en chef à la Ville de Montréal et responsable des installations olympiques à l'époque de la construction durant les années 1970.

M. Phaneuf, devenu un ami proche de l'architecte français à la suite de l'aventure olympique, lui parlait « presque à tous les jours » au téléphone et lui rendait aussi visite à sa résidence secondaire de Saint-Sauveur, dans les Laurentides. « C'est un jour triste pour le Québec », a-t-il soupiré.

Les œuvres de Roger Taillibert — particulièrement le Parc des Princes, stade qui est aujourd'hui le domicile du club de soccer Paris-Saint-Germain — avaient séduit le maire de Montréal, Jean Drapeau, qui en avait fait le maître d'œuvre du Parc olympique en vue des Jeux de 1976, soulevant la colère du milieu de l'architecture local qui se faisait ainsi damer le pion par un étranger.

« IL NE MÉRITAIT PAS ÇA »

Le Stade olympique demeure à ce jour le bâtiment ayant la plus haute tour inclinée du monde, à 165 mètres.

Ouvrage controversé à cause de son coût, mais aussi des difficultés inhérentes à ce genre de construction, le stade n'avait pu être complété à temps pour les Jeux et il avait fallu 10 ans avant que la tour ne soit complétée et une autre année pour que le premier toit rétractable y soit installé.

Claude Phaneuf estime cependant qu'on a trop facilement fait porter l'odieux à l'architecte français.

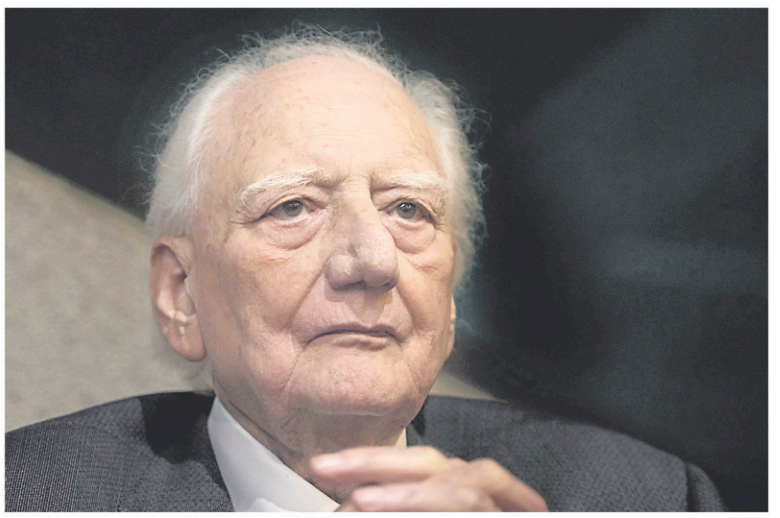
« On lui a toujours mis sur le dos tous les déboires qu'on avait dans le parc olympique alors qu'il n'avait rien à voir. On aurait pu le traiter différemment. Il ne méritait pas ça », déplore-t-il au bout du fil.

Le stade était accompagné d'un vélodrome, édifice qui a été converti pour devenir le Biodôme au grand dam de l'architecte, qui l'avait qualifié de « cage à pingouins », entre autres, alors qu'il aurait voulu qu'il demeure une installation sportive.

Roger Taillibert a d'ailleurs toujours défendu la conception de son stade et a maintes fois répété qu'il le ferait sensiblement de la même façon si c'était à recommencer.

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a réagi à l'annonce de son décès sur les réseaux sociaux, rappelant que « le Stade olympique est connu aux quatre coins du monde » et qu'il « nous a donné certains grands moments de notre histoire. Le legs de Roger Taillibert à Montréal est grand ».

De son côté, la ministre du Tourisme et responsable de la Régie des installations olympiques, Caroline Proulx, a qualifié Roger Taillibert d'« architecte visionnaire qui a marqué à jamais le paysage de notre métropole » et qui a légué au Québec « l'un de ses monuments les plus emblématiques : notre Stade olympique, le symbole par excellence de Montréal à l'international ».



L'architecte français Roger Taillibert — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE



Marcell Ozuna a frappé la balle en direction du troisième but pour permettre aux Cardinals de prendre les devants pour la première fois dans le match. – PHOTO ASSOCIATED PRESS

SÉRIES DU BASEBALL MAJEUR

Les Cardinals viennent à bout des Braves 7-6

Associated Press

ATLANTA — Marcell Ozuna et Kolten Wong ont tous les deux frappé des doubles de deux points en neuvième manche et Cardinals de St. Louis ont surmonté un début de match difficile, jeudi soir, pour finalement venir à bout des Braves d'Atlanta, 7-6, lors du premier match de la série de sections dans la Ligue nationale.

Les Cardinals, qui ont obtenu leur billet pour les séries éliminatoires pour la première fois depuis 2015, tiraient de l'arrière 3-1 après que leur défensive, généralement fiable, eut commis quelques bourdes coûteuses.

Paul Goldschmidt a cogné un circuit en huitième, couronnant une poussée de deux points qui a permis aux Cardinals de niveler la marque 3-3. En neuvième, les visiteurs ont ouvert les écluses face au stoppeur Mark Melancon.

Dexter Fowler et Tommy Edman ont frappé des simples avant que Goldschmidt obtienne un but sur balles pour remplir les sentiers avec un retrait. Melancon a lancé deux prises avant qu'Ozuna ne frappe la balle en direction du troisième but pour permettre aux Cardinals de prendre les devants pour la première fois dans le match.

Wong a mis un terme à la soirée de travail de Melancon en claquant un autre double de deux points, cette fois-ci en direction de la ligne du premier but.

Les Braves n'ont toutefois pas jeté la serviette en fin de neuvième. Ronald Acuña fils a cogné une longue balle de deux points face à Carlos Martinez et Freddie Freeman a ajouté une claque en solo. Martinez a toutefois réussi à effectuer les deux derniers retraits du duel pour sceller la victoire.

Les Cardinals ont pris les devants dans cette série, disputée au meilleur de cinq matchs. Les deux équipes croiseront le fer de nouveau vendredi. Jack Flaherty sera désigné comme lanceur partant du côté des Cardinals. Il affrontera Mike Foltynewicz.

Les Mets limogent Mickey Callaway

NEW YORK — Les Mets de New York ont congédié le gérant Mickey Callaway après deux saisons à la barre de l'équipe pendant lesquelles il n'a pas réussi à mener sa formation aux séries éliminatoires.

La décision, annoncée jeudi et grandement anticipée, survient quatre jours après que les Mets eurent complété la saison avec un dossier de 86-76, soit neuf victoires de plus qu'en 2018.

Une solide deuxième moitié de saison n'a pas suffi pour sauver le poste de Callaway, à qui il restait une année à son contrat. Les Mets ont affiché un dossier de 46-26 à partir du retour de la pause du match des Étoiles et ont effectué une poussée inattendue pour une place dans les séries. Ils ont cependant été éliminés pendant la dernière semaine du calendrier régulier.

« Je ne suis pas rassasié. Je crois qu'il y a certains matchs que nous aurions dû gagner et nous n'avons pas atteint notre objectif de participer aux éliminatoires, a dit le chef de la direction Jeff Wilpon lors d'une conférence téléphonique. Nous n'avons pas joué en octobre. (...). » **ASSOCIATED PRESS**

Bronfman présente son projet pour le bassin Peel

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Stephen Bronfman a été clair: le développement du secteur Bridge-Wellington offre une occasion de bien penser ce quartier, de construire pour les 100 prochaines années.

Le président exécutif de Claridge et fer-de-lance du Groupe de Montréal a fait une présentation passionnée de son « projet-rêve », sur lequel il travaille depuis plus de sept ans, devant les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal

En compagnie de son bras droit Pierre Boivin, Bronfman a expliqué les grandes lignes de son projet qu'il veut « innovateur, communautaire et écoresponsable ».

Après avoir dressé un vibrant portrait des Montréalais, Bronfman a rappelé la longue histoire d'amour de ceux-ci avec le baseball professionnel, qui remonte à l'époque des Royaux de Montréal et de Jackie Robinson.

Le projet de Bronfman serait innovateur en ce sens qu'il ne proposerait pas beaucoup de places de stationnement, comptant plutôt sur les transports en commun, le R.E.M., les vélos et les déplacements à pieds. Quand un commissaire lui a fait remarquer qu'aucune station de métro ne desservait le quartier, Bronfman a rappelé l'association entre les Alouettes et la STM pour mener leurs partisans vers le stade Percival-Molson, lui aussi mal desservi sur ce point.

VISION ENVIRONNEMENTALE

Bronfman a beaucoup insisté sur sa vision environnementale pour ce projet, non seulement pour le stade, qui utiliserait les toutes dernières technologies en matière de géothermie et de réutilisation des eaux de pluie et de la neige, mais également pour le quartier environnant. Il a rappelé que les préoccupations écologiques ne sont pas une lubie et que Montréal avait l'occasion unique de construire un nouveau quartier en pensant aux 100 prochaines années.

Le stade serait également ouvert à la communauté. Bronfman a évoqué pour la première fois la possibilité que les Alouettes y évoluent et a ajouté qu'il aimerait accueillir des matchs de la Coupe du monde de soccer de 2026, une Classique hivernale de la LNH, ou encore des événements de surf des neiges et ski acrobatique. Mais il a également parlé de faire la part belle aux initiatives communautaires, comme d'abriter une glace Bleu-Blanc-Bouge du Canadien, d'accueillir des artisans comme les forgerons des Forges de Montréal, des souffleurs de verre, ainsi que des programmes sports-études, en baseball.

Bronfman a aussi évoqué la possibilité de tenir des concerts dans ce stade « de 32 000 à 34 000 sièges ».

Un commissaire lui a demandé de quelle façon il croyait que ce stade allait être accueilli par les résidents de ces quartiers « tissés serrés ». Bronfman a répondu qu'ils l'accueilleront avec fierté, car plusieurs personnes viendront visiter leur quartier, ce qui aura d'importantes retombées pour les commerçants du coin.

Cette audience était très importante pour la suite du projet. Bronfman et Devimco tentent d'acquérir quelque 1 million de pieds carrés dans ce secteur de Griffintown, le dernier quartier à proximité du centre-ville de Montréal toujours à être développé. Quelques groupes communautaires s'opposent à la venue d'un club de baseball dans le quartier et souhaitent davantage de logements sociaux. Ils ont profité de ces audiences pour se faire entendre.

Les terrains visés appartiennent à la Société immobilière du Canada, un organisme public. La ville de Montréal dispose d'un droit de préemption sur ceux-ci.

Il s'agit également de la plus récente étape à franchir par Bronfman et son groupe pour l'obtention d'une concession du Baseball majeur. En juin dernier, le propriétaire des Rays de Tampa Bay, Stuart Sternberg, a révélé avoir obtenu la permission de la MLB d'explorer la possibilité de partager la saison entre St. Petersburg et Montréal, un projet inédit qui nécessiterait la construction d'un nouveau stade dans chacune des villes.

Déjà, le maire de St. Petersburg, Rick Kriseman, s'est dit contre le projet. Il a rappelé que le contrat qui lie les Rays à sa municipalité pour l'utilisation du Tropicana Field — jusqu'en 2027 — stipule que la totalité des matchs doit y être jouée.

Trois rencontres entre la direction des Rays et le Bureau du maire de St. Pete ont eu lieu jusqu'ici, sans que rien ne transpire des discussions qui y ont été tenues.



Stephen Bronfman a expliqué les grandes lignes de son projet qu'il veut « innovateur, communautaire et écoresponsable ». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

PREMIER MATCH EN CAROLINE

Le CH s'incline en tirs de barrage

La Presse canadienne

Dougie Hamilton a été le seul à faire bouger les cordages en tirs de barrage et les Hurricanes de la Caroline ont défait le Canadien de Montréal 4-3, jeudi, lors du premier match des deux équipes cette saison.



En tirs de barrage, le défenseur Dougie Hamilton a habilement déjoué Carey Price en glissant le disque entre ses jambières. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

Hamilton a habilement déjoué Carey Price en glissant le disque entre ses jambières. Pendant ce temps, Petr Mrazek frustrait Paul Byron, Jonathan Drouin et Nick Suzuki.

Tomas Tatar, Jesperi Kotkaniemi et Jordan Weal ont marqué en temps réglementaire pour le Canadien (0-0-1), qui a récolté au moins un point lors d'une sixième saison de suite lors de son match d'ouverture (4-0-2). Price a stoppé 40 tirs avant la fusillade.

Lucas Wallmark, Martin Necas et Erik Haula ont généré l'offensive des Hurricanes (1-0-0), qui ont gaspillé une avance de 2-0 avant de l'emporter. Mrazek a effectué 33 arrêts lors des 65 minutes de jeu.

Suzuki et Cale Fleury disputaient leur premier match dans la LNH pour le Canadien. Fleury affrontait son frère aîné, Haydn, pour une première fois depuis la saison 2015-16 dans la Ligue de l'Ouest.

Il s'agissait aussi d'un premier match entre les deux équipes après l'épisode du début juillet, quand le Canadien a fait une offre hostile à Sebastian Aho que les Hurricanes ont vite égalée.

Il était presque naturel qu'Aho soit le premier à cogner à la porte. Le Finlandais s'est toutefois buté à Price en échappée en infériorité numérique.

Dans un match à rythme élevé, les moments forts ont été nombreux. Le trio de Kotkaniemi, Jonathan Drouin et Joel Armia a vite fait oublier son camp ordinaire en accumulant les occasions.

Les Hurricanes ont néanmoins pris les devants en marquant de chaque côté du premier entracte. Wallmark a profité d'un retour après avoir dévié le tir initial de Brett Pesce, tandis que Necas a battu Price en avantage numérique en déviant un lancer de Dougie Hamilton.

VAINE REMONTÉE

Le Canadien a vite répliqué grâce à deux buts en 64 secondes. Tatar a marqué en avantage numérique, puis Kotkaniemi a profité d'un bel effort de Drouin pour faire mouche sur un retour après un tir d'Artturi Lehkonen.

Sur la séquence, Drouin a récolté un 100e point en carrière avec le Canadien.

Haula et Ryan Dzingel ont obtenu de belles occasions de redonner les devants aux Hurricanes, mais les deux ont atteint l'extérieur du filet alors que l'ouverture était béante. Haula a aussi été frustré par Price sur la même séquence.

Pendant ce temps, Drouin mettait la table pour Armia, qui a toutefois raté la cible en échappée.

Le Canadien a pris les devants tard en deuxième période, quand Weal a complété un bel échange avec Nate Thompson et Paul Byron.

Une punition pour avoir eu trop de joueurs sur la patinoire, alors que le Tricolore était en avantage numérique tôt en troisième période, a toutefois rouvert la porte aux Hurricanes. Haula a profité d'un retour pour ramener tout le monde à la case départ.

Hamilton a permis aux Hurricanes d'avoir le dernier mot.

Le Canadien disputera son prochain match samedi, quand il rendra visite aux Maple Leafs de Toronto.

BLACKHAWKS

DeBrincat accepte une prolongation de contrat de trois ans

La Presse canadienne

CHICAGO — Les Blackhawks de Chicago ont accordé une prolongation de contrat de trois ans à l'attaquant Alex DeBrincat qui s'étendra jusqu'à la fin de la saison 2022-2023, à un salaire annuel moyen de 6,4 millions $ US.

Les Blackhawks ont confirmé la nouvelle par voie de communiqué jeudi.

Choix de deuxième ronde de l'équipe, 39e au total, au repêchage de 2016, DeBrincat a amassé 128 points, dont 69 buts, en 164 matchs dans la Ligue nationale de hockey.

Âgé de 21 ans, DeBrincat a atteint des sommets personnels aux chapitres des points (76), des buts (41) et des aides (35) en 82 sorties en 2018-2019. Ce faisant, il est devenu le deuxième plus jeune joueur dans l'histoire de l'équipe à marquer au moins 40 buts.

Ses 41 buts l'an dernier lui ont permis de se classer au sixième rang à ce chapitre dans la LNH, et au deuxième échelon chez les Blackhawks, trois buts derrière Patrick Kane.

Le 18 février dernier contre les Sénateurs, il a connu un match de cinq points, un sommet personnel en carrière, incluant le troisième tour du chapeau de sa carrière. Entre le 17 janvier et le 12 février, il a connu une séquence de matchs avec au moins un point (six buts, dix aides), durant laquelle il a aussi amassé son 100e point depuis son arrivée dans la LNH, le 5 février contre Edmonton.

Originaire de Farmington Hills au Michigan, DeBrincat a joué son premier match dans la LNH le 5 octobre 2017 contre les Penguins de Pittsburgh, récoltant son premier point en carrière.

Lors de sa première campagne dans la LNH, il a inscrit 28 buts et est devenu le premier joueur recrue dans l'histoire des Blackhawks à réussir trois tours du chapeau lors d'une même saison.



0013421



0010440

Les Inouk attendent les champions

Mais ils sont capables de battre le Titan, affirme Patrick Bergeron

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Champion en titre de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, le Titan de Princeville s'amène au centre sportif Léonard-Grondin vendredi soir. Et avec leur fiche de six victoires, une défaite et une défaite survenue en bris d'égalité, les représentants des Bois-Francs sont encore une puissance du circuit Laporte.

«Ce n'est pas une surprise de voir le Titan avoir encore du succès, souligne l'entraîneur en chef des Inouk, Patrick Bergeron. Il leur reste encore plein de bons joueurs à toutes les positions.»

Le Titan est encore mené par Matthew Newbury, qui compte déjà 19 points depuis le début de la saison, ce qui le place au sommet des marqueurs de la LHJAAAQ.

«Il y a trois semaines, on a joué un très bon match dans notre défaite de 3-2 à Princeville, a repris Bergeron. Je me souviens que le gardien du Titan, Philippe Gaudreault, avait été excellent, qu'il nous avait probablement volé le match. On est capables de rivaliser et de battre cette équipe.»

Il n'y aura pas de grands changements dans l'alignement des Inouk, sinon le retour du défenseur Nathan Martel, qui revient d'une suspension d'un match. Marc-Antoine Dufour sera devant le filet.

Par ailleurs, Bergeron a décidé que l'ailier gauche Lou Vesperini, 18 ans, qui était à l'essai depuis trois matchs, poursuivra l'aventure à Granby.

«Lou est un gros bonhomme et il peut nous être utile. Vous allez le voir beaucoup sur l'avantage numérique.»

Vesperini a joué une dizaine de matchs dans la LHJAAAQ la saison dernière à Montréal-Est et à Terrebonne. Toujours en 2018-2019, il a aussi joué dans la United States Premier Hockey League, à Hartford et à Charlotte. Il vient de Montréal.

UN CONGÉ APPRÉCIÉ

Les Inouk (4-2-1), qui recevront aussi les Prédateurs de Saint-Gabriel (2-5-1) dimanche après-midi, n'ont pas joué depuis une semaine. Un congé de matchs qui a fait du bien, selon Bergeron, même si on est encore tôt en saison.

«Il ne faut pas oublier que la majorité de nos joueurs vont à l'école et que le hockey, avec un calendrier de 50 matchs avant les séries et les entraînements, les sollicite passablement. Ils sont jeunes, ils ont de l'énergie, mais ils ont besoin d'une petite pause de temps en temps.»

Reposés, les Inouk partiront-ils sur une lancée ? Bergeron a plus ou moins aimé la question.

«La question sous-entend qu'on a un début de saison ordinaire quand ce n'est pas le cas. On a des choses à améliorer, c'est clair, mais on a quand même gagné quatre de nos sept premiers matchs…»



«On est capables de rivaliser et de battre le Titan», affirme Patrick Bergeron. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



0006758

Les Bisons ont bonne mine

David Lapierre est enthousiaste lui aussi, mais il ne veut pas parler de championnat



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



«Ce que je veux, c'est offrir à nos partisans une équipe composée de joueurs engagés, de joueurs qui vont défendre les couleurs de la ville de Granby avec cœur et avec fierté», lance David Lapierre. — PHOTO JULIE CATUDAL

GRANBY — Qu'on se le tienne pour dit, le bel enthousiasme qui règne chez les Bisons ne fera pas en sorte que David Lapierre va promettre la coupe aux partisans de la nouvelle équipe de hockey de Granby.

« En me promenant sur Facebook, j'ai vu que cinq ou six équipes de la Ligue senior AAA du Québec parlaient déjà de championnat, mentionne Lapierre. Non, il n'est absolument pas question que j'embarque là-dedans. Ce que je veux, moi, c'est offrir à nos partisans une équipe composée de joueurs engagés, de joueurs qui vont défendre les couleurs de la ville de Granby avec cœur et avec fierté. Je connais assez les amateurs de hockey d'ici pour savoir qui si on réussit à leur donner ça, ils seront heureux. »

N'empêche que les Bisons ont remporté leurs quatre matchs préparatoires, ce qui a donné bonne bouche aux gens. Et on a aussi la nette impression que, sur papier, l'équipe est supérieure pour la peine à celle de la saison dernière alors qu'elle évoluait encore à Waterloo.

Avec Paul Bourbeau Jr comme gardien no. 1, avec l'ajout des défenseurs David Marcotte, Yan Dumontier et Sébastien Gauthier, de même que celui des attaquants Tommy Lapierre, Alexandre Carignan et Vincent Senez-Allaire, les Bisons ont clairement meilleure mine. Et on ne parlera des Maxime Guyon, Francis Brunelle, Patrice Demuy et Philippe Charbonneau, qui sont actuellement dans des camps d'entraînement de la Ligue nord-américaine et qu'on risque de revoir à Granby.

« Je ne ferai pas de grandes prédictions, mais ça ne m'empêche pas d'aimer mon équipe, reprend Lapierre. J'aime le mélange de personnalité de mes hommes, j'aime notre rapidité, j'aime la façon dont on se comporte avec la rondelle, j'aime bien des choses. »

Dans la Ligue de hockey senior AAA du Québec, les équipes peuvent aligner 18 joueurs et deux gardiens. Lapierre répète qu'il veut avoir 26 ou 27 joueurs prêts à porter l'uniforme en tout temps.

Les Bisons entreprendront leur saison à Bécancour, vendredi soir, et ils recevront le Formule Fitness 24 heures plus tard au centre sportif Léonard-Grondin.

« J'AI CONFIANCE »

David Lapierre ne cesse de le répéter : il est heureux de revenir travailler à Granby, là où il a connu tant de succès derrière le banc des Inouk.

« J'ai confiance que la LHSAAAQ va fonctionner à Granby, dit-il. Les premiers indices (les foules lors des deux matchs préparatoires) sont encourageants et tout le monde au sein de l'organisation, des propriétaires aux joueurs en passant par les entraîneurs, est plein de bonnes intentions. Les grands patrons veulent faire de chacun des matchs locaux un événement, mais il reste que nos joueurs ont une lourde responsabilité, car ce sont eux les premiers représentants de l'organisation. Je le répète, leur engagement est essentiel. »

Mais le hockey senior reste le hockey senior et Lapierre, même s'il vient du monde du hockey de développement, comprend que l'élément « spectacle » (lire les bagarres) fait partie des choses qu'il faut donner aux partisans.

« Reste que le plus important, c'est la qualité de jeu et la victoire. On a des justiciers (Christopher Saurette et Jonathan Fortier seront en uniforme à Bécancour), ils vont effectuer leur travail, mais ce ne sera jamais plus important que la victoire. Je ne serai pas heureux si on perd, même si on a eu une belle bagarre générale ! »

À Waterloo, les Maroons attiraient un public « adulte », un public très hockey senior. Lapierre aimerait que la clientèle des Bisons soit davantage familiale.

« Et ça, ça va d'abord passer par la qualité de jeu », insiste-t-il.

Power de retour… grâce à Lapierre

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après avoir raté plusieurs matchs la saison dernière en raison d'une blessure à l'épaule, Charles Power a songé sérieusement à accrocher ses patins au cours de l'été. Mais il sera bel et bien de l'alignement des Bisons, vendredi soir, à Bécancour.

«Si je suis encore là cette saison, c'est grâce à David Lapierre, lance le Granbyen de 27 ans. J'ai un emploi à temps plein, j'ai deux jeunes enfants, ma vie est bien remplie et la dernière campagne, c'est vrai, n'a pas été facile. Mais quand j'ai appris que David prenait l'équipe en main, j'étais content et je me suis dit que j'allais continuer.»

Power a joué une saison pour Lapierre avec les Inouk. C'était en 2012-2013, à sa dernière campagne chez les juniors. Il avait alors amassé 68 points, dont 30 buts, en 46 matchs.

«David a une belle *drive* et t'as le goût de le suivre. Son message passe bien. C'est l'*fun* de jouer pour lui.»

En forme et enthousiaste, il a connu un excellent camp d'entraînement. En trois matchs préparatoires, il a amassé sept points, dont cinq buts.

«J'aimais beaucoup jouer à Waterloo en raison de l'ambiance qui régnait à l'aréna les soirs de matchs. Mais revenir à Granby, là où je joue depuis l'âge de cinq ans, c'est l'*fun*. Je suis chez nous au centre sportif Léonard-Grondin.»

Power est enfin d'avis que les Bisons ont avantage à avoir un bon début de saison.

«On a commencé tout croche la saison dernière et on ne s'en est jamais remis. La saison est courte dans le senior et on a toujours intérêt à partir en force.»

sports

L'ARCHITECTE DU STADE OLYMPIQUE EST DÉCÉDÉ
27

PROMOTIONS DU MOIS D'OCTOBRE 2019

auLit

La journée vous appartient

MATELAS Camélia

Grand Lit / Lit Queen

à partir de seulement **699$**

MATELAS René

ET OBTENEZ **JUSQU'À 50%** SUR LES ACCESSOIRES

SÉLECTIONNÉS EN INVENTAIRE





GRANBY | 800, Rue Principale, suite 106 | 450 777-3636 | **BOUTIQUEAULIT.CA** | Suivez nous sur

*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE AUTRE PROMOTION.

0017160